

Chapitre 3

Santchou et le renforcement de la position politique locale des Mbo

Au chapitre précédent, l'évidence est apparue clairement que la politique camerounaise de l'équilibre régional privilégie les groupes dominants dans ce que Pierre Flambeau Ngayap appelle les « macro-équilibres géopolitiques et microdosages intra-provinciaux » dans l'allocation des postes politico-administratifs dans les hautes sphères de l'Etat ; à l'Ouest, les Bamiléké et les Bamoun. Contre cette inclusion sociale, une fenêtre était cependant ouverte sous le parti unique pour accorder prioritairement et exclusivement à certaines minorités ethniques des positions fortes de pouvoir comme maires au sein des municipalités de leurs localités respectives. Les Mbo de Santchou étaient bénéficiaires de ce « microdosage local » ; mais avec le multipartisme qui a remodelé le théâtre politique avec des maires dorénavant élus et non nommés comme sous le parti unique, une incertitude a plané sur cet acquis politique de cette communauté : devrait-elle conserver cet héritage ou le perdre au profit d'autres communautés ethniques, notamment leurs concurrents bamiléké des groupements Fondonera et Fombap, autres composantes de l'arrondissement de Santchou ? Pour maintenir cet acquis, quelles stratégies les Mbo devraient-ils utiliser ? Quelles ressources devraient-ils mobiliser ? Nonobstant cette incertitude, les Mbo ont conservé cet acquis depuis les premières élections municipales pluralistes de 1996, contre l'opposition farouche des Bamiléké de Fondonera et Fombap, en s'octroyant tout aussi automatiquement bien d'autres postes politiques locaux. C'est cette production accrue du pouvoir politique local mbo qui nous intéresse dans ce chapitre. Pour mieux en rendre compte, il faut auparavant faire émerger les traditions d'origine mbo et la question de citoyenneté et d'autochtonie à Santchou.

Le contexte ethnographique et politique

Que sait-on aujourd'hui des minorités mbo de l'Ouest ? Que nous apprennent-elles sur les références qui leur sont faites ? Quelle interaction entre elles et les Bamiléké, l'autre composante ethnique de l'arrondissement de Santchou ? Quelles sont les relations de pouvoir entre les deux communautés, mais aussi leurs relations à l'Etat ?

Origines et fresque migratoire des Mbo

Selon Vincent Ngoula et Richard Penda Ekoka (Penda Keba 2006), les Mbo, encore appelés Ngoh-Nsongo, sont les peuples originels du département du Moungo. Dans la terminologie constitutionnelle à la mode, on les désignerait par le vocable « autochtones du Moungo » qu'on serait plus précis. L'aire du groupe Ngoh-Nsongo recouvre toutefois le département du Moungo dans la région du Littoral, le Koupé Manengouba, la plus grande partie du département de la Mémé, le nord du département de Fako dans le Sud-Ouest et à l'Ouest, les franges occidentales des arrondissements de Santchou et de Kékem. Ses origines historiques sont relatées à la fois par la tradition orale et l'histoire des migrations bantoues. Selon les mythes de fondation, Ngoh et Nsongo, des frères, seraient les fondateurs des peuples de la région, à l'exception des Bakoko. Ngoh habitait au sommet du Mont Manengouba, plus précisément à la caldeira d'Eboga. Un jour qu'il allait à la chasse, il trouva une jeune fille du nom de Sumédiang qu'il épousa. Puis arriva une certaine Ngotengang dont la peau était recouverte de gale. Ngotengang parcourait la région à la recherche de l'assistance. Partout où elle passait, on lui refusait l'asile. Ngoh et sa femme furent les premiers à l'accueillir. La nuit venue, elle leur délivra un secret : « la région connaîtra un cataclysme ; vous serez les seuls rescapés ». Le secret délivré, Ngotengang disparut. Le cataclysme se produisit. Ngoh et sa femme furent les seuls rescapés. Après le cataclysme, le couple s'installa définitivement à Mwekan, sur le versant occidental du Mont Manengouba. A quelle date se produisit ce miracle de la création ? La légende reste muette là-dessus. Cependant, elle ajoute que Ngoh avait un cadet du nom de Nsongo. Ngoh et Nsongo, deux frères mythiques à l'origine du peuplement originel du Moungo ; voilà qui nous renvoie à la légende antique de la création de Rome par deux frères jumeaux : Romulus et Remus !

Sur le plan historique, le peuplement originel des Ngoh et Nsongo est à situer dans le vaste mouvement de migrations bantoues originaires du Congo et arrivées dans le golfe de Guinée vers la fin du XVIIe et les débuts du XVIIIe siècle. Il s'agit du courant *duala* ayant en son sein deux composantes essentielles : la composante *duala* elle-même qui remonte l'estuaire du Wouri pour occuper les rives dudit fleuve, tandis que leurs cousins de la composante bakoundou s'installent d'abord dans l'actuelle ville de Limbé au pied du Mont Cameroun, puis émigrent dans un second temps vers l'arrière-pays à Barombi où ils s'instal-

lent autour du lac du même nom, vers l'actuelle ville de Kumba, région du Sud-Ouest. Les fréquentes éruptions volcaniques du char des dieux (Mont Cameroun), très actif au début du XVIII^e siècle, pourraient justifier le repli intérieur des Bakoundou, un peuple de l'eau, qui se voit obligé de quitter la côte atlantique pour le bassin du lac Barombi, non loin des flancs occidentaux du Mont Manengouba. Certains auraient poussé leurs escortes vers le rebord méridional du plateau bamiléké. Dans la composante bakoundou en question, on retrouve des sous-groupes comme les Balong, les Abo, les Bakossi, les Balondo, etc., qui se réclament aujourd'hui, selon la légende, descendants de Ngoh et Nsongo. On pourrait donc avancer à la confrontation du mythe et de la réalité que Ngoh et Nsongo n'ont pas été engendrés par une mystérieuse alchimie d'un déluge sur les sommets de Manengouba. Ils seraient des descendants bakoundou dont les ancêtres sédentarisés autour du lac Barombi vivaient de la pêche et de petites activités rurales. L'essor démographique et le milieu naturel aidant, ces populations se seraient dispersées à la recherche de nouveaux espaces vitaux tout en multipliant et diversifiant leur culture du milieu ambiant pour leur adaptation. Ce serait vraisemblablement dans la dispersion des Bakoundou, de la dépression Barombi que les phénomènes Ngoh et Nsongo se seraient installés en guerriers, chasseurs et nomades sur les flancs voisins du Manengouba où ils vont engendrer de nombreux fils dont les familles pétilleront le Moungo originel.

Les Ngoh et Nsongo sont aussi et surtout une culture de la montagne et c'est là leur grande originalité qui tranche avec les autres affinités *sama* (populations côtières). Montagnards, ils croient aux esprits du Koupé et pensent que cette montagne est le berceau mystique de toute l'histoire de l'humanité. Le Koupé est pour eux le lieu d'échange entre le monde des vivants et celui des morts. Les grands initiés y vont la nuit, mais aucun ne vous dira le lendemain ce qu'il y a fait. La soif des hauteurs, sinon l'habitude de l'altitude et la connaissance des eaux et de leurs messages ont développé chez ce peuple un complexe de supériorité et d'ouverture d'esprit vers le lointain. Peuple de forêts enfin : les Ngoh et Nsongo vivent de l'agriculture, de la chasse et de l'élevage.

La société mbo, à l'instar de la quasi-totalité des communautés de la forêt et du littoral au sud du Cameroun, est bâtie sur le modèle de sociétés segmentaires que d'aucuns ont qualifiées d'« acéphales ». Le pouvoir politique et administratif est entre les mains du chef de lignage qui n'a d'autorité que sur les membres de sa famille. L'ensemble des lignages qui composent la société entretient entre eux des rapports de voisinage basés sur le principe de l'égalité des droits de différentes familles. La distribution du pouvoir est donc assez diffuse. Dans un tel contexte, on se rend compte que l'institution du chef du village ou du groupement est apparue avec l'organisation de l'Etat moderne, pour remodeler les structures de ces communautés, selon le schéma classique de l'administration, et disposer de relais sûrs à tous les niveaux (Ndoumbe-Manga 1981:48).

Pour communiquer, les Mbo parlent des dialectes bantous ayant pour dénominateur le *duala*. Selon Richardson (1957) et les chercheurs de l'ORSTOM, le rameau mbo compte dix-huit dialectes plus identifiés comme : Balong, Babong, Bafaw, Bakossi, Bakaka, Banéka, Bassossi, Bafun, Balondo, Elung, Manéhas, Manengouba, Miengge, Manéhas, Mwaménam, Ninong, Nkongho et Sambo. Cette différence lexicale, qui relève plutôt de la dispersion géographique des populations, ne présente sur le plan pratique aucune difficulté de communication de fond entre les locuteurs de ces sous-groupes (Richardson cité par Etame Ewane 1987).¹ Le sobriquet *mbokoki*, utilisé par les allogènes pour désigner tous les autochtones de la région, du fait que le *koki* est le principal mets des Mbo, témoigne de l'unicité ethnique du rameau. L'on ne saurait d'ailleurs oublier que l'administration coloniale avait mis à profit le découpage linguistique poussé à l'extrême pour ses délimitations administratives, notamment cantonales. En maints endroits, les communautés linguistiques qui ne correspondaient bien souvent qu'à des variations dialectales furent considérées comme des ethnies. Il en est ainsi de cette région de Nkongsamba où des populations apparentées les unes aux autres constituent un vaste réseau clanique inextricable dont les alliances matrimoniales renforcent le tissu social. Si Manéhas, Mwaménam, Bakaka, Banéka, Baréko, Elong, Mbo, Ninong et Bakossi, etc., peuvent être considérés à la rigueur comme des communautés dialectales distinctes, l'identité ethnique ne saurait en revanche se laisser enfermer dans de si petites unités. Jean-Claude Barbier a regroupé ces populations sous l'ensemble « bakossi-mbo » (Barbier 1981:248).

Mais comment situer l'origine de l'ethnonyme « Mbo » ? Les chercheurs de l'époque coloniale allemande, ayant constaté que toutes les soi-disant « langues » de la région géographique autour de la chaîne montagneuse Manengouba- Koupé n'étaient à vrai dire que des dialectes d'un seul grand ensemble linguistique et que cet ensemble était par ailleurs indéniablement une seule unité culturelle, se sont mis à chercher un mot de racine commune à tous les sous-groupes. Ils ont trouvé ce mot dans l'appellation donnée à la notion de « pays » ou « habitat ». C'est ainsi qu'ils ont constaté que dans chacun des 18 sous-groupes de cet ensemble bakoundou, cette notion était traduite par le mot Mbo ou sa variante. Ce mot ne s'est toutefois pas trop affirmé dans le temps dans la région concernée à cause de deux facteurs : premièrement, le découpage administratif pendant trois époques coloniales qui s'est soldé par la division de la région en six départements différents (Moungo, Meme, Fako, Menoua et Haut- Nkam puis Koupé-Manengouba sous l'Etat postcolonial). Deuxièmement, le fort peuplement de la région par les Camerounais allogènes en provenance des autres groupes culturels et linguistiques. « Mais il reste une vérité culturelle et sociolinguistique que les peuples autochtones de cet ensemble ont été connus dans le passé et ne peuvent être connus dans leur globalité à présent et dans l'avenir que par l'appellation Mbo », dixit Etame Ewane (1987:42).

Dans le cas de la plaine des Mbo au Sud-Ouest du plateau bamiléké (Santchou et Kékem), vers la fin du XVIIIe siècle ou au début du XIXe, alors que les Ndobos (ancêtres des Bamiléké) y étaient déjà installés, des Mbo venant de la forêt du sud ont traversé le Nkam et sont montés sur ce plateau (partie Sud-Ouest). Ils ont réussi à renverser certaines dynasties régnantes et à prendre le pouvoir dans quelques chefferies. La plus grande partie des envahisseurs a été repoussée au sud du Nkam par ces mêmes Ndobos, mais une quantité non négligeable est restée et constitue actuellement d'importantes minorités mbo dans la Menoua et le Haut-Nkam (Dongmo 1981:65). Les traditions des chefferies de Fondonera, de Foréké-Dschang font effectivement référence à la présence des chasseurs d'origine mbo dont seraient issus les lignages des souverains (Tardits 1981:482). Cette plaine s'étend en arrière du seuil dit pont du Nkam, du nom de la rivière qui la draine péniblement en de lents méandres. Elle est à une altitude de 700 m, nettement plus basse que le plateau bamiléké, et comme l'ensemble de l'arrondissement voisin de Kékem, elle appartient plutôt géographiquement au Moungo (vastes plantations de café robusta, colonisation agricole bamiléké) (Champaud 1983:26).

Santchou et la question de minorité et d'autochtonie

La plaine des Mbo tire son nom des premiers occupants des lieux, populations bantoues installées là depuis plus d'un siècle, lesquelles peuvent, à ce titre, être considérées comme les « vrais » autochtones. Cette plaine se situe à 200 km au nord de Douala, sur l'axe Melong-Dschang. Elle est limitée au nord et à l'est par des falaises qui la séparent du plateau bamiléké ; au nord-ouest et à l'ouest par le mont Manengouba, aux alentours de Nkongsamba. Elle s'étale sur trois départements relevant de deux régions : le département du Moungo avec, comme chef-lieu, Nkongsamba, dans la région du Littoral ; les départements du Haut-Nkam et de la Menoua, avec, respectivement Bafang et Dschang comme chefs-lieux, tous deux départements de la région de l'Ouest. Si la superficie totale de la plaine est estimée à 390 km², administrativement, Santchou, chef-lieu de l'arrondissement de même appellation, dépend de la Menoua. Les motifs de la création de cette unité administrative méritent qu'on s'y arrête. Dans le département de la Menoua, les Mbo sont minoritaires par rapport aux Bamiléké. Pendant la période coloniale, ils auraient souhaité sans succès leur rattachement au département voisin du Moungo où ils constituent un groupe numériquement important. Ils s'estimaient alors étouffés en pays bamiléké. Les autorités postcoloniales satisfont à cette revendication dès 1960, en créant le district de Santchou dit aussi « district des Mbo », pour permettre à cette communauté d'exprimer sa personnalité. Ce district a été érigé en arrondissement de Santchou en novembre 1979 (Engola Oyep 1991:35 ; Youana 1990:81-101). Depuis lors, les membres de l'ethnie quittent les chefferies bamiléké où ils sont

minoritaires pour venir peupler ce district qu'on leur a donné. C'est pourquoi ils s'implantent essentiellement dans la région de Santchou et ses environs, pour les mêmes raisons que celles qui expliquent leur origine. Ils viennent pour 19 pour cent du Haut-Nkam, pour 75 pour cent de la Menoua, et pour 6 pour cent des pentes du Manengouba (Dongmo 1981:177).

Comme unité administrative, Santchou comprend trois chefferies supérieures de deuxième degré: le groupement Mbo, ou groupement Sanzo (ou Santchou), avec une trentaine de villages, deux groupements bamiléké : Fombap qui comprend une douzaine de « quartiers » parfois dénommés villages et Fondonera, avec plus d'une vingtaine de villages ; à ces trois groupements il faut ajouter l'enclave de Nteingue ; ce village est mixte et autonome, c'est-à-dire habité aussi bien par les Mbo que par les Bamiléké et ne dépendant d'aucun des trois groupements, mais sa territorialité est âprement revendiquée par les Mbo, se disant dépendre de Santchou et les Bamiléké du groupement Foréké-Dschang, une chefferie supérieure de l'arrondissement de Dschang. Sans trancher ce conflit de territorialité dont nous n'avons aucune prétention, ni compétence et autorité, nous faisons figurer cette enclave dans Santchou à cause de son rattachement à la circonscription électorale de cet arrondissement, une jonction somme toute déterminante lors des joutes électorales. Signalons par ailleurs qu'à la création du district des Mbo en 1960, cette unité administrative ne regroupait que Fondonera et Sanzo. Fombap était plutôt rattaché à l'arrondissement bamiléké de Fokoué. Ses populations revendiquent leur rattachement au district des Mbo, soulignant au passage leur cohabitation pacifique avec les Mbo et l'occupation des terres avoisinantes de Sanzo depuis la colonisation. Ce sera chose faite en 1979 lors de l'érection du district des Mbo en arrondissement de Santchou.

Une forte immigration bamiléké, source des conflits fonciers

Lors des troubles années d'indépendance, Santchou eut à enregistrer d'importants mouvements migratoires d'origine bamiléké avant et surtout après la pacification de la plaine. Après la fin des troubles, ces immigrants occupèrent progressivement les emplacements d'où les Mbo avaient fui et vers lesquels ceux-ci amorcent un mouvement de retour. Cette occupation foncière est à l'origine des conflits multiples entre les deux communautés ; dans le village bamiléké de Fombap par exemple, certaines implantations mbo actuelles, telles que Mbongo et Ngandjong, considérées quelquefois comme des quartiers dudit village, revendiquent leur indépendance vis-à-vis du chef supérieur Fombap. Ces revendications sont assorties des demandes de restitution d'un patrimoine foncier, qui est maintenant intégré dans l'espace des immigrants bamiléké. Dans le centre de la plaine, à Santchou, il n'y a pas d'infiltration massive mbo ou bamiléké qui privilégie telle ou telle ethnie. En revanche, on assiste à une pénétration lente, diffuse et constante des Bamiléké sur un territoire reconnu appartenir aux Mbo, même si certains villages en sont éloignés de plusieurs kilomètres.

Pour comprendre les raisons de ce fort courant migratoire, il faut retenir d'abord que la plaine des Mbo est faiblement peuplée (40 habitants au km³), par rapport au plateau bamiléké environnant (125 habitants au km²). Les Bamiléké à l'étroit sur leur site d'origine descendent à la plaine en quête de terres en vue de la culture des vivres et du caféier. Il faut ajouter aussi que la plaine abritant des troupeaux d'éléphants a attiré jadis des trafiquants d'ivoire, tandis que ses nombreux cours d'eau alimentaient une pêche fructueuse qui semble avoir été pratiquée par des non Bamiléké et des autochtones (Engola Oyep 1991:38). La terre n'étant pas un bien rare dans cette région, les immigrés y accèdent assez facilement. Plus récemment, un autre facteur, conjoncturel celui-là, a fonctionné : il s'agit de la sécurité. En effet, à la suite des troubles de l'indépendance, un camp de gardes civiques² avait été implanté en 1961 dans le centre urbain de Santchou, et toute la population de la plaine et du plateau avoisinant invitée ou contrainte à s'y regrouper. En particulier, les habitants de Fondonera, de Fombap, de Fontsa-Toula et de la partie sud de Foréké Dschang s'y étaient regroupés et après le retour de la paix, la plupart ne purent regagner leur habitat traditionnel ; bien au contraire, ils s'installèrent dans les quartiers de leur chefferie situés dans la plaine (Dongmo 1981:173). Il faut enfin signaler la colonisation de la plaine, à la suite d'essais de culture de riz pluvial, vu les excellentes conditions climatiques de la zone ; une opération de développement de cette culture avait été lancée et confiée à une mission d'aménagement, la MIDERIM (Mission pour le développement de la riziculture dans la plaine des Mbo) et 220 ha furent cultivés en 1975-76. Dès le début de cette opération de mise en valeur, quelques colons bamiléké descendirent du plateau bamiléké pour s'installer dans la plaine.

Mais les tensions nées des problèmes fonciers ne sont pas seulement interethniques. La structuration sociale mbo faisant reposer l'autorité sur les chefs de lignages, la terre appartient en fait aux familles qui l'ont occupée et exploitée avant toutes les autres. Cette forme d'appropriation de fait est à la base du droit foncier mbo et la spéculation qui s'ensuit est, dans un premier temps, l'œuvre des chefs de familles qui devraient gérer et défendre leur patrimoine. Malheureusement, attirés par l'appât du gain et autres avantages proposés par les immigrants, ces chefs ont souvent aliéné leur patrimoine, sans solliciter l'avis des membres de leur famille. Ainsi, du jour au lendemain, certains membres pouvaient être dépossédés, sans contrepartie, d'un lopin de terre qu'ils croyaient fermement être le leur. Ce processus a été accéléré au cours des années 1970, avec la persistance des Bamiléké, trop serrés sur leurs plateaux, à trouver de nouvelles terres en vue de l'amélioration de leurs conditions d'existence. Le noyau familial mbo devient alors le centre de conflits ouverts ou latents entre les différents membres. Parfois, il s'établit entre le chef et eux des rapports empreints d'une agressivité certaine. Le résultat de cette situation est l'apparition d'une sorte d'« anarchie » dans la distribution ou la redistribution des terres entre les Mbo eux-mêmes d'abord et entre les Mbo et les allogènes ensuite. De

plus en plus, les individus (et non plus les familles) deviennent directement propriétaires de parcelles de terrain et ils en disposent assez librement. On assiste ainsi au dernier degré de l'émiettement de l'autorité du chef de lignage dont le pouvoir devient plutôt symbolique (Ndoumbe-Manga 1981:49-50).

Ces propos d'une élite mbo, « Elat Zacharie de Yaoundé », tenus il y a 40 ans, lors du Séminaire de Développement du District des Mbo à Santchou des 22 et 23 décembre 1972, sont suffisamment révélateurs de ces tensions sociales :

Je remercie M. le chef de District pour sa bonne initiative. Je prie tous les ressortissants de ce District de profiter de cette occasion qui nous est offerte pour réviser les vieilles coutumes et les malhonnêtetés qui nous couvrent. Le développement que l'on veut de nous ne peut se réaliser sans que nous ayons remédié à nos habitudes. La vente abusive des terrains que l'administration reproche à nos frères du village est un grand danger pour eux les vendeurs et les acheteurs, mais ils ne le voient pas. Bien des vendeurs de terrain le font même à l'insu des membres de leurs familles, et n'en parlons plus pour ce qui concerne l'avis du chef de village ou de groupement. À côté de cela se trouve la malhonnêteté de ceux qui, restés au village, exploitent les biens de nous autres qui venons des villes pour leurs fins personnelles. Par exemple, moi qui vous parle, je possède un lot ici au centre urbain, mais il ne s'y trouve même pas une cuisine. Lorsque j'envoie de l'argent et le matériel à mes frères pour me faire le travail, ils les gaspillent carrément ou bien font ce travail à leur profit. De cette manière, on perd complètement le goût d'investir au village. Les vendeurs de terrain promettent à leurs clients un certain nombre d'hectares, sans connaître combien ils en disposent. Leur objectif est d'absorber de l'argent avant que leurs clients s'en aperçoivent.³

Une tension permanente règne aussi entre Mbo et Bamiléké sur la territorialité du village Nteingué. Cette enclave est située au sud du groupement Foréké-Dschang, entre le groupement Fombap et celui de Fondonera. Le groupement de Sanzo n'est pas de ce fait voisin de ce village. Les terres y sont fertiles et les Bamiléké y ont émigré pour y devenir majoritaires et propriétaires des terres vendues par les Mbo. Les Mbo se disent de Santchou et les Bamiléké de Foréké-Dschang. Du fait de cette proximité géographique et de cette équation démographique favorable, Foréké-Dschang revendique la territorialité de Nteingue, ce à quoi s'opposent les Mbo soutenus par leurs frères du groupement Sanzo. Quand survient un litige ou une situation demandant l'intercession administrative, le Bamiléké de Nteingué préfère se référer aux autorités de Dschang, tandis que l'homme mbo, tout naturellement, se dirigera vers Santchou. Ce conflit affecte même le secteur éducationnel avec, au niveau primaire, deux écoles, l'une mbo et l'autre bamiléké. Sur le plan administratif, le bureau de vote de Nteingue ressort de la compétence de l'arrondissement de Santchou ; cela n'empêche pas toutefois que les services de gendarmerie de Santchou y soient déclarés *non grata* par les Bamiléké ; même le sous-préfet de Santchou ne peut y entreprendre des tournées administratives. Nteingué apparaît finalement comme

un *no man's land* au plan administratif. Ce problème relevant de la compétence du préfet, en 2007, il y a eu une rencontre présidée par le premier adjoint préfectoral de Dschang, où chaque camp a avancé son argumentaire. La décision du préfet reste toujours attendue. Mais à part ces problèmes fonciers, des stéréotypes ethniques sur fond de rivalités hégémoniques empoisonnent davantage les rapports Mbo-Bamiléké à Santchou.

Stéréotypes ethniques sur fond de rivalités hégémoniques

Les Bamiléké sont célébrés et se célèbrent pour leur esprit d'entreprise, leur sens d'organisation et de l'épargne, ce qui leur a valu le qualificatif de « peuple dynamique » (Dongmo 1981 ; Warnier 1993 ; Geschiere et Konings 1993). Ce dynamisme est reconnu unanimement par les Mbo que nous avons interrogés: E. Brigitte, commerçante : « Les Bamiléké nous ont appris beaucoup de choses. Avant, les Mbo pratiquaient seulement la pêche, la chasse, dansaient beaucoup et ne travaillaient pas. Nous avons appris des Bamiléké l'endurance et le goût du travail. Les opérateurs économiques de Santchou sont des Bamiléké ». Ou encore M.A.E. Sylvain : « Les Bamiléké sont des grands travailleurs, des grands commerçants ; les belles maisons en ville leur appartiennent. C'est maintenant que les élites mbo construisent ici. Les terres ont été spoliées par nos parents et le Mbo se trouve parfois obligé d'en acheter chez le Bamiléké. Ils sont dynamiques ». Au contraire, les Mbo traînent un stéréotype ethnique qui empoisonne leurs relations avec les voisins bamiléké ; ces derniers les considèrent comme peu entreprenants, apathiques et paresseux. Cette joute oratoire agencée lors du « Séminaire de développement du district des Mbo de 1972 » cité plus haut, séminaire transformé en procès sur la prétendue indolence des Mbo, mérite d'être citée :

Madame Keutcha Julienne,

Chers frères et sœurs, je tiens d'abord à remercier vivement M. le Chef de District qui a bien voulu convoquer le séminaire d'aujourd'hui pour débattre sur les divers problèmes qui se posent pour le développement de notre district. Je remercie ensuite tous les confrères qui en dépit de leurs occupations, ont tenu à assister personnellement à ce séminaire. Avant de continuer, je vous prie de me présenter ici trois enfants dont un Santchou, un Fondonera et un Fombap. Mes chers frères, ces enfants constituent l'ensemble du District des Mbo. Dites-moi comment vous pouvez distinguer s'ils sont Bamiléké ou Mbo. C'est de cette façon que normalement l'union doit exister entre nous. Nous sommes les Mbo, ce qui veut dire : morale-bonté-obéissance-susceptible. Quant à vous, mes frères et sœurs Mbo, on dit toujours que vous êtes trop paresseux. Cependant, vous possédez de larges plantations à Singam, Ntime Djindjang, etc. C'est seulement que vous ne nettoyez pas les abords des routes.

Les Bamiléké ont toujours dit qu'ils travaillent beaucoup et que c'est eux qui sont les piliers du Cameroun. Ce n'est pas vrai, ils se trompent. Puisque vous dites que les Mbo ne travaillent pas, est-ce que c'est vous qui les nourrissez ? Les oiseaux du ciel sont nourris par le bon Dieu et combien de fois pour les Mbo qui sont des êtres humains. Les Bamiléké ne doivent pas trop se moquer des Mbo, car à force de les voir travailler, les Mbo apprendront aussi à travailler. Si nous voulons développer notre district comme l'a voulu M. le chef de District, il nous faut abandonner de loin l'esprit de discrimination. L'union doit seule être l'outil principal du démarrage de développement.

Chef de District

Une opinion courante parle de la paresse des populations autochtones du district. L'expression est malheureusement trop péjorative pour être choquante, mais il s'agit de ce que j'ai appelé la tendance à se suffire. Vous noterez d'ailleurs que cette constatation ne date pas d'aujourd'hui. Si mes souvenirs de lecture sont bons, le chef de circonscription de Dschang, M. Ripert, parlait déjà de ce comportement dans un rapport adressé en 1923 à la SDN en disant notamment que les Mbo s'apparentent de très près des Doualas dont ils ont la plupart des défauts mais aucune qualité. Dotés d'un sol fécond et partout cultivable, de richesses naturelles immenses, ces indigènes ne savent rien tirer de leur situation privilégiée. Indociles, ayant toujours vécu dans une sorte d'anarchie, ils ne peuvent s'accommoder du moindre effort et de la contrainte la plus légère, cette remarque pertinente ne reste pas moins vraie aujourd'hui.

En tout cas, je n'ai entendu, en convoquant ce séminaire, organiser une sorte de tribunal quelconque où chacun devait se défendre. Il s'agit pour nous, à notre sens, de prendre conscience de nos comportements pour les adapter aux impératifs du temps présent si nous voulons construire notre pays.

Elat Zacharie de Yaoundé

Quant à ceux qui se baladent dans les villages sans aucune source de vie, je prie M. le chef de District d'appliquer les châtiments les plus lourds à leur rencontre, car un pays appelé à progresser doit lutter contre l'oisiveté.⁴

Toujours lors de ces assises, le chef de District rappellera les uns et les autres à l'ordre, en observant qu'il n'a pas eu pour idée de tenter un rassemblement quelconque des Mbo, que « cette rencontre concerne tous les ressortissants du district des Mbo et que Mbo est pris dans le sens d'une appellation et non d'une ethnie ». Il reconnaîtra toutefois que « les jeunes Mbo aiment boire, fumer, s'habiller et se promener à longueur de journées », mais qu'ils répugnent à travailler pour gagner de l'argent. « Il y a deux mois que j'ai fait une offre d'emploi pour travailler à l'opération de reboisement à Ntegné, pas un seul garçon ne s'est présenté. J'ai demandé à tous les parents de me signaler sans peur les enfants

qui dans les villages se trouveraient en divagation », dira-t-il. Pour le chef de terre, il s'agit d'une situation alarmante, un parasitisme familial qui bat son plein à Santchou. « Il y a des personnes qui hébergent des jeunes gens, lesquels ne leur rendent aucun service, mais qui doivent manger cependant. Il faut que chacun sache que pour vivre il faut travailler et je demanderai à tout le monde d'être dur envers ces parasites », conclura-t-il son propos.⁵

Ce stéréotype n'est pas sans rappeler celui accolé depuis la colonisation allemande aux Bakweri, un groupe ethnique du Sud-Ouest proche culturellement et physiquement des Mbo. Ciprian F. Fisiy et Peter Geschiere s'en font l'écho :

... les Allemands, les premiers colonisateurs, avaient au début un certain respect pour les Bakweri, qu'ils considéraient comme un peuple de montagnards sauvages, hautement « *unbosmässig* » (littéralement pas prêts à la pénitence). Cette réputation fut encore renforcée en 1891, lorsque Buéa, le village le plus fort de la montagne, réussit à chasser une expédition allemande et à en tuer le commandant. Ce n'est qu'en 1894 que cette partie du territoire bakweri fut vraiment « pacifiée ». Ensuite, il se répandit rapidement un tout autre stéréotype ethnique des Bakweri. Ceux-ci étaient maintenant qualifiés d'apathiques et de paresseux. Ce stigmate d'apathie allait marquer les Bakweri jusqu'aujourd'hui (Fisiy et Geschiere 1993a:99-129).

Selon ces deux auteurs, ce stéréotype est lié aux particularités des développements politico-économiques dans cette région pendant la période coloniale. Les Allemands découvrirent rapidement que les sols volcaniques autour du mont Cameroun étaient très fertiles. Ils commencèrent dès les années 1890 à exproprier des terrains pour y créer des plantations à grande échelle. Ce processus s'accéléra après la « pacification » définitive des Bakweri en 1894. Ceux-ci furent repoussés dans des réserves ou plus haut dans la montagne. Le but explicite des Allemands était de forcer les Bakweri à venir travailler sur les plantations. Mais dès le début, ceux-ci montrèrent peu d'enthousiasme pour le travail d'ouvrier. Après 1914, sous le régime britannique, ils continuèrent à se mettre à l'écart des plantations. La conséquence, ils se trouvèrent marginalisés dans leur propre pays puisque les plantations attiraient toujours plus d'ouvriers venus d'ailleurs, au début recrutés par la force, mais aussi et surtout après 1920, des volontaires. « Après 1940, les Bakweri devinrent rapidement minoritaires dans plusieurs villages. Les *strangers* profitaient beaucoup mieux de nouvelles possibilités. Aussi les rapports coloniaux opposaient souvent l'esprit d'initiative de ces étrangers à l'apathie des Bakweri » (Ibid. p.103).

Pour Jean-Louis Dongmo, l'indolence des Mbo a une explication : nous avons vu qu'au siècle dernier, lors de l'occupation de la plaine qui nous intéresse ici, les Mbo ont lancé des incursions victorieuses sur le plateau bamiléké où ils ont même renversé les dynasties régnantes dans quelques chefferies, phénomène qui n'a été possible que grâce à un certain poids démographique et à un certain dynamisme. Il semble qu'une fois installés dans cette plaine, les Mbo aient été

affaiblis et décimés par de nombreuses maladies, en particulier par la maladie du sommeil, et que la lutte de résistance contre les colons allemands et les travaux forcés de la période coloniale aient fait beaucoup de morts dans la tribu (Dongmo 1981:173) ». Si cette explication largement assise sur le traumatisme historique peut tenir sur le faible peuplement des Mbo, elle reste suspecte sur leur indolence. Celle-ci est plutôt à rechercher dans cette « tendance à se suffire » observée plus haut par le chef de district. Lors de nos enquêtes, un interlocuteur mbo ne s'est pas entouré de quelques civilités pour nous déclarer que les Bamiléké leur ont inculqué l'esprit d'entreprise, mais qu'en retour, ces derniers ont appris des Mbo la modernité. C'est donc dire qu'outre cet esprit de suffisance, l'indolence des Mbo serait aussi à rechercher dans l'accumulation en capital symbolique et ostentatoire à quoi il convient d'ajouter les mécanismes égalisateurs de jalousie et de sorcellerie, résumés, il y a 40 ans, par cette élite mbo :

Dr Elat Simon : les Mbos ne progressent pas à cause de la jalousie et sorcellerie de toutes sortes. Quand le bon Dieu donne la chance à un enfant de devenir utile dans la vie, les villageois, au lieu d'encourager, font tout pour l'abattre ou pour l'anéantir. L'enfant est le bonheur de tout le monde et non des seuls parents. S'agissant de l'économie, la pauvreté extrême de l'homme Mbo provient des dépenses sans réserve et non par manque d'argent. Les boissons exagérées, les hausses inouïes de dot et l'individualisme dont vous nous parlez sont à coup sûr l'ennemi de l'économie. Donc mes chers parents et sœurs, réfléchissons ensemble sur ces mauvaises et destructives coutumes.⁶

Ces mécanismes de désaccumulation constituent d'ailleurs une constante chez les populations côtières et forestières du Cameroun comme les *Duala*, les Bakweri et les Bété (voir Geschiere et Konings 1993). Ce sont en outre des sociétés lignagères au pouvoir politique diffus, contrairement aux sociétés centralisées bamiléké. Toutefois, chez les Mbo de Santchou, il convient de signaler un procès de centralisation du pouvoir traditionnel.

Une chefferie mbo centralisée et des fortes positions de pouvoir à l'indépendance

Nous avons dit plus haut que la société mbo est segmentaire et « acéphale ». Contre cette tendance segmentaire, les Mbo de Santchou ont réussi à se forger une chefferie supérieure de deuxième degré, le groupement Sanzo, comprenant une trentaine de chefferies de troisième degré, aujourd'hui sous l'autorité d'un puissant chef aux pouvoirs centralisés en la personne de Mila Assouté. Comme le déclare un informateur, « beaucoup des quartiers de Santchou étaient claniques, c'est le père de Mila Assouté qui eut la dextérité de les ériger en villages ». Effectivement, l'histoire de l'implantation des villages mbo dans la plaine nous enseigne que ces villages n'étaient pas encore définitivement formés dans les

zones où ils se trouvent aujourd'hui avant le début du XXe siècle. Et quoi qu'il en soit, nous avons affaire à des sociétés à migrations, caractérisées par des segmentations successives, qui ont essaimé toute la plaine. Les raisons de cette dispersion sont multiples : recherche des territoires plus favorables à la chasse et à la culture, conflits entre lignages, accroissement démographique incompatible avec l'exiguïté des terres disponibles, compte tenu du système de production dominé par la chasse et une agriculture intense (Ndoumbe-Manga 1981:48).

La première fixation des populations court de la colonisation ; elle a été suivie d'un autre redéploiement dont les causes sont :

- les troubles des années 1950 et 1960, avant et après l'indépendance nationale, qui ont entraîné le regroupement de certains villages fuyant le pillage et les abus de toutes sortes, perpétrés par des bandes armées et incontrôlées qui sillonnaient toute la zone ;
- l'action des pouvoirs publics, pour amener les villages retirés et d'accès difficile à s'installer le long des axes routiers ;
- la descente importante des populations bamiléké des plateaux environnants.

On le voit bien, ce processus enclenché pendant la colonisation sous l'autorité du géniteur de l'actuel chef supérieur de la plaine des Mbo a été favorisé par l'administration dans ses tâches de pacification lors des troubles des années d'indépendance. Ce regroupement n'explique pas toutefois à lui seul le procès de centralisation du pouvoir traditionnel mbo à Santchou. Comme chez les Bakweri dont parle Peter Geschiere (1993:166), l'autre facteur important qui a contribué au renforcement de l'autorité du chef supérieur mbo puise sa source dans le flux migratoire des allogènes bamiléké ; les frustrations et contestations qui en ont résulté chez les Mbo ont fait émerger auprès de cette communauté un leadership alternatif susceptible de faire pièce à cette invasion. Les Bamiléké ont une organisation sociale bien structurée et articulée autour de la chefferie traditionnelle et ce, bien avant l'époque coloniale. L'essence de leur dynamisme tient certainement à cette organisation sociale qui valorise la promotion individuelle et l'enrichissement. Cette promotion de l'individu, lorsqu'elle est couronnée de succès, est ensuite recapitalisée par la communauté, qui a mis sur pied une institution nobiliaire ouverte à tous les individus sans distinction de classe et de rang (Hurault 1962 ; Tardits 1960 ; Barbier 1977 ; Tabapssi 1999). Il ne s'agit pas d'une chefferie parasitaire exploitant les couches inférieures de la population, comme cela a été observé au nord Cameroun (Akam Motaze 1990). La chefferie bamiléké fait plutôt montre d'une capacité d'accumulation. Il s'agit tout d'abord d'institutions politiques et de structures sociales remarquables par leur cohérence, leur vigueur et leur efficacité, qui encadrent étroitement l'individu et lui imposent une discipline sévère mais sans l'écraser, sans étouffer chez lui la liberté et l'esprit d'initiative. Pour sortir de leur apathie selon Peter Geschiere, les Bakweri et ici les Mbo devraient emboîter le pas aux Bamiléké en

se regroupant en chefferies centralisées, aussi vrai que les représentants élus n'étaient pas un gage pour la défense de leurs intérêts, ces « *strangers* » (allogènes bamiléké et bamenda) pouvant être également élus. Seul un chef disposant d'une charge traditionnelle et héréditaire pouvait mieux lutter contre la pression de ces allogènes et étrangers ibo (Nigériens) (Geschiere 1993:166).

Par ailleurs, lors des troubles des années d'indépendance, les Mbo de Santchou avaient choisi le camp de la légalité en soutenant le régime Ahidjo et en s'opposant aux maquis bamiléké ; cette alliance stratégique contribua au renforcement de leur position sur l'échiquier politique local et national. Une femme de pouvoir, la plus puissante de sa génération, Madame Keutcha Julienne, princesse et grande sœur du futur chef Mila Assouté, va ainsi émerger à l'ombre du président Ahmadou Ahidjo pour devenir un apparatchik de l'UC (Union camerounaise) puis l'UNC (parti unique à partir de 1966). Sous la bannière de l'UC d'Ahidjo, alors premier ministre, Keutcha Julienne sera la première femme député du Cameroun indépendant à l'Assemblée nationale élue en avril 1960. Cette charge est très symbolique quand on sait que cette Assemblée élira Ahmadou Ahidjo comme président de la République le 5 mai suivant. Bien plus, pour accorder l'investiture du parti aux candidats à la députation à l'époque, le Comité central de l'UC fondait son choix sur la représentativité qui était à la fois politique et géopolitique ; politique dans le sens du militantisme politique, géopolitique dans le sens des « macro-équilibres géopolitiques et microdosages intra-provinciaux » de l'équilibre régional. Avec la réunification du Cameroun francophone et anglophone intervenue en 1961, Keutcha Julienne sera la seule femme député à l'Assemblée fédérale du Cameroun. Elle ne quitte l'hémicycle qu'en 1973 pour céder son fauteuil à une femme bamiléké, Madame Tagny Jeannette, après la fin de la fédération et l'instauration de la République unie du Cameroun intervenue en mai 1972. Keutcha Julienne faisait par ailleurs partie du cercle fermé et misogyne des membres du Comité central⁷ et, plus encore, du Bureau politique de l'UC puis l'UNC, deux structures considérées respectivement à raison par Pierre Flambeau Ngayap comme le « Conseil du gouvernement du Parti » et le « Gouvernement » du Parti. De 1965 à 1985, le Bureau politique a toujours comporté une femme, une seule, et toujours la même : Madame Keutcha Julienne, qui était en plus depuis l'UC secrétaire adjointe aux affaires syndicales, sociales et féminines. Ce cumul est source de pouvoir ; en effet, dans le processus décisionnel à l'intérieur de la hiérarchie du Parti, il y avait un certain nombre de structures de pouvoir qui cohabitaient, sans être concurrentielles. Les rôles étaient minutieusement répartis au sein du personnel dirigeant du Parti, et il suffisait de répéter les apparatchiks qui y détenaient les rôles institutionnels les plus importants, et ceux qui occupaient les plus vastes espaces politiques (notamment par la multiplication de leurs niveaux d'intervention), pour savoir quelle y était la hiérarchie des influences.

Tableau 1 : Longévité de Dame Keutcha au Secrétariat aux affaires syndicales, sociales et féminines

Année de fonction	Organes	Secrétaire	Secrétaires adjoints
1965- 1969	Bureau politique UN	Michel Kame	Mme Keutcha
1969-1975	Bureau politique national UNC	Moussa Yaya	Mme Keutcha M. Ndounokon
1975- 1980	Comité central UNC	Moussa Yaya	Mme Keutcha M. Emah
1980- 1985	Comité central UNC	Moussa Yaya	Mme Keutcha M. Gang Mbile

Source : Enquêtes et compilation de l'auteur.

Il faut enfin rappeler que Dame Keutcha était épouse de ministre, un Bamiléké originaire du Ndé. Mais outre cet apparatus du régime Ahidjo, les Mbo de Santchou ont bénéficié d'un poste de ministre dans la représentation géopolitique de l'Ouest de 1967 à 1971, occupé par Efon Vincent qui a d'abord été directeur du cabinet du ministre de l'éducation nationale, puis secrétaire général du ministère. Madame. A. E. Elisabeth, ménagère, a donc raison pour dire que la forte position des Mbo à Santchou part de la période du parti unique. « A l'époque, nous avions une élite très puissante en la personne de Mme Keutcha Julienne ». Selon cet interlocuteur, en tant que grand défenseur de la cause mbo, Madame Keutcha avait su structurer sur la longue durée les attitudes et les comportements des acteurs mbo selon les objectifs et ambitions qu'elle s'était fixés, plus particulièrement son petit frère, Mila Assouté. Cet idiome politique continuerait à circonscrire le champ du possible politique à Santchou en attendant qu'il soit pris à défaut par le temps :

Madame avait su plaider la cause mbo et introduit autant que possible les Mbo dans la sphère de délibération. Les Bamiléké, quant à eux, s'intéressaient beaucoup plus aux activités économiques. Donc, le fait que les Mbo soient arrivés avant les Bamiléké en politique à Santchou leur a conféré un avantage indéniable difficile à supplanter, dira un informateur mbo.

Démocratisation et production accrue du pouvoir politique local des Mbo

Nous avons vu au chapitre précédent (note 6) que dans tout Etat, et pas seulement en Afrique, l'enjeu central de la compétition politique reste « le partage du gâteau national ». Sur cette base, sous le parti unique au Cameroun, à côté des « macro-équilibres géopolitiques » et « microdosages intra-provinciaux ou départementaux » de l'équilibre régional qui ne favorisent que les majoritaires, était prévu, pour certains minoritaires, un replâtrage local où il leur était réservé exclusivement des positions de pouvoir comme maires dans les arènes communales. Les Mbo de Santchou faisaient partie du cercle fermé ; et depuis le retour au multipartisme, ils ont conservé en termes de postes politiques locaux

ces acquis hérités du parti unique et marqué d'autres jalons importants en prenant prétexte de la protection constitutionnelle des minorités par la surenchère d'un vocabulaire d'exclusion. Le résultat prévisible de cet accroissement de la position politique locale des Mbo, voire de ces garanties statutaires d'accès aux postes politiques locaux, de maire notamment, est la marginalisation de leurs concurrents bamiléké des groupements Fondonera et Fombap. Pour reprendre cet informateur mbo, M. A. Pascal, fonctionnaire retraité,

La minorité mbo a toujours été bien traitée à Santchou. Depuis qu'on y a créé la mairie, celle-ci a toujours été dirigée par un Mbo, excepté la parenthèse des sous-préfets administrateurs municipaux. Résultat, ce sont plutôt nos frères bamiléké qui voudraient une magistrature municipale tournante entre les deux communautés ou le partage des postes de maire et de député. Cependant, la loi des minorités nous protège, car, autrement dit, nous ne serions représentés nulle part. C'est cette loi qui a sauvé le député Ndi François. Les Bamiléké voulaient l'évincer puisqu'ils sont dominants au niveau départemental.

Pour notre interlocuteur, il y a aujourd'hui un changement de perception de la chose politique locale chez les Bamiléké : avant, ceux-ci s'intéressaient beaucoup plus aux activités économiques et au plan politique, ils se préoccupaient tout simplement de leur représentativité, sans faire cas des postes et positions de pouvoir. Mais depuis le retour au multipartisme, ils veulent plus et cela renforce la solidarité mbo ; « car, si on venait à nous écartier ici, on ne se retrouverait nulle part », terminera-t-il son propos.

Les acquis et gains politiques des Mbo

Sous le parti unique, les maires et leurs adjoints étaient nommés par l'administration. A l'instar des Tikar de Magba, les Mbo contrôlaient le poste de maire, mais la position des Tikar de Magba était plus enviable puisque, outre le fauteuil de maire, il leur était aussi réservé automatiquement le poste de premier adjoint, comme nous le verrons. Au contraire, d'une période à une autre, les Mbo pouvaient se voir octroyer soit deux postes comme leurs homologues tikar, soit le seul siège de maire, les deux postes d'adjoint étant affectés aux Bamiléké des groupements Fondonera et de Fombap. Ce fut le cas entre 1967 et 1977 (Cf. tableau 2). Seulement, depuis la réforme opérée par la loi n° 92/002 du 14 août 1992 fixant les conditions d'élections des conseillers municipaux, l'exécutif municipal est désormais élu par le conseil municipal. La mairie de Santchou étant composée de 25 conseillers municipaux, les Mbo ont réussi depuis les premières élections municipales pluralistes de 1996 à s'assurer le contrôle de l'exécutif communal de Santchou, en conservant le poste de maire et, mieux encore, en se réservant tout aussi automatiquement un des postes d'adjoint au maire. Aux groupements Fondonera et de Fombap, il est désormais réservé un seul poste, de premier ou de deuxième adjoint.

Tableau 2 : Distribution ethnique des postes de l'exécutif municipal de Santchou

Législature communale	Maire ou Administrateur municipal	Adjointes au Maire	Origine ethnique des Adjointes au Maire
1967-1977	Eboule François	-Taguimdjeu Pierre Marie, A1 -Mebongnetsem Hilaire, A2	- Bamiléké (Fombap) - Bamiléké (Fondonera)
1977-1978	Sous-préfet/ Administrateur municipal	- Milat André, A1 - Sonfack Gaston, A2	- Mbo - Bamiléké (Fombap)
1978-1985	Sous-préfet/ Administrateur municipal	- Milat André, A1 - Sonfack Gaston, A2	- Mbo - Bamiléké (Fombap)
1985-1996	Assoua Pierre	-Taguimdjeu Pierre Marie, A1 - Assoua David, A2	- Bamiléké (Fombap) - Mbo
1996- 2002	Ndi François	- Milat Jean Bosco, A1 - Wouankeu Tadongueu	- Mbo - Bamiléké (Fondonera)
2002-2007	Etyzock Tymothée	- Guessack, A1 -Wamba Guillaume, A2	- Bamiléké (Fondonera) - Bamiléké (Fombap)
2007-2012	Youngang Norbert	-Wamba Guillaume, A1 - Emambot Brigitte, A2	- Bamiléké (Fombap) - Mbo

Source : Enquêtes et compilation de l'auteur.

Pour réaliser un tel exploit, les Mbo ont dû s'octroyer une majorité automatique de 13 conseillers sur les 25, contre le gré des Bamiléké de Fondonera et de Fombap, suffisante pour élire l'exécutif communal, avec ou sans consensus, avec ou sans la volonté de ceux-ci.

Tableau 3 : Répartition ethnique des sièges de conseillers municipaux de Santchou : législature de 1996-2002

Conseillers municipaux mbo	Conseillers municipaux bamiléké
Ndi François	Wouankeu Tadongueu
Milat Jean Bosco	Wagoum Patrice
Nzang Richard	Sonfack Gaston
Ngouo	Mfembong Jean
Etimbic André	Nguedjou Séraphin
Milat Polycarpe	Akoutatse Jérôme
Eboule Eboule Jean-Paul	Chengui Paul
Nzock Valentin	Nke Woung Paul
Efeng François	Njouake
Elat Denis	Nkemkeu
Assoua David	Tiamdjeu
Mme Ndinkop Marie	Mme Tsafack née Ndongmo
Assoua Pierre	Jeannette

Source : Enquêtes et compilation de l'auteur.

Pourtant, sous le parti unique, bien que le poste de maire fut leur monopole exclusif, les Mbo n'étaient jamais majoritaires au conseil municipal ; le législatif communal de Santchou était toujours dominé en effet par les Bamiléké. La preuve en est attestée dans les trois tableaux qui suivent.

Tableau 4 : Répartition ethnique des sièges de conseillers municipaux de Santchou entre 1967-1977

Conseillers municipaux mbo	Conseillers municipaux bamiléké et autres
Efole Alexandre	Taguimdjeu Pierre-Marie
Ewoussa Paul	Mebongnetsem Hilaire
Milat André	Sonfack Gaston
Milat Michel	Fopo Gabriel
Makem Maurice	Tchingui Benoît
Assoua Isidore	Zamgne Augustin
Esselem Prosper	Fomeleu Daniel
	Tchingo Georges
	Azontsop Joseph
	Mbpagong François
	Assatou Africa
	Mbagnou Jean
	Melewako Etienne

Source : Enquêtes et Procès verbal de la réunion du conseil municipal des Mbo tenue en séance ordinaire le 4 décembre 1970 ; archives de la Mairie de Santchou.

Tableau 5 : Distribution ethnique des sièges de conseillers municipaux de Santchou–législature communale de 1977-1982

Conseillers municipaux mbo	Conseillers municipaux bamiléké et autres
Milat André	Sonfack Gaston
Eboule François	Taguimdjeu Pierre-Marie
Efon Elias	Tembot Jean
Makem Maurice	Tizong Rigobert
Assoua David	Kemteu Jules
Ngoung Française	Fopo Gabriel
Mbongue André	Assontia Pierre
	Zontsop Joseph
	Fomeleu Daniel
	Azonkeu Martin
	Assakeu Denis
	Mme Nkangot Odette
	Mbagnoua Jean

Source : Procès verbal de la réunion du conseil municipal de la commune rurale des Mbo du 17 avril 1990 ; archives de la Mairie de Santchou.

Il faut signaler d'ailleurs qu'en 1997, le poste de député n'avait échappé à Mila Assouté, le chef supérieur des Mbo, qu'à cause de sa position quelque peu marginale sur la liste du RDPC, ce parti n'ayant pu remporter que deux sièges sur les cinq en compétition ; la seule satisfaction pour les Mbo est que le candidat de Santchou était un membre de leur communauté, tout comme en 1992, dans les rangs de l'UNDP. Cette préemption mbo sur les postes politiques de l'arrondissement est source de frustrations parmi les Bamiléké de Fondonera et de Fombap, privés de l'égalité de chances dans l'exercice de leurs droits politiques à Santchou. Elle est à l'origine de la délibération sur l'allocation des postes politiques dans ces deux groupements, productrice d'un espace public local ou villageois.

Marginalisation et contestation bamiléké et émergence d'un espace local de délibération

L'espace public est une traduction, en termes de rôles, de la dimension éthique de l'Etat : une zone d'obligations, de droits, d'attentes dont les référents résident

Tableau 6 : Distribution ethnique des sièges de conseillers municipaux de Santchou– législature communale de 1987 à 1996

Conseillers municipaux mbo	Conseillers municipaux bamiléké et autres
Assoua Pierre, administrateur	Taguimdjeu Pierre-Marie
Assoua David	Sonfack Gaston, chef supérieur Fombap
Eboule François	Mme Nkangot Odette
Esselem Prosper	Mme Etyezock née Nkamgot Fride
Elat Denis	Tsolefack Thérèse
Ewang Robert	Azonkeu Martin
Mila André	Mfeumbong Jean
Manga André	Datie Etienne
	Fonze François
	Nguedjou Séraphin
	Zontsop Joseph

Source : Procès verbal de la réunion du conseil municipal de la commune rurale de Santchou du 27 avril 1990.

Outre le poste de maire, les Mbo contrôlent deux autres postes politiques de l'arrondissement, à forte valeur ajoutée, celui de député et celui de président de la section RDPC Menoua Sud, créée en 2007 et couvrant le cadre territorial de l'arrondissement de Santchou. Certes, pendant longtemps et cela depuis l'indépendance, le poste de député est resté l'apanage des Mbo ; mais il y a eu rupture en 1988 où ce poste avait glissé entre les mains d'un Bamiléké de Fombap. Aussi, à la restauration du multipartisme, ce poste, comme bien d'autres, fait-il l'objet de nombreuses convoitises de la part des deux communautés.

Tableau 7 : Distribution ethnique des postes parlementaires à Santchou

Législature	Députés	Apparetements politiques	Origine ethnique
1960- 1973	Mme Keutchu Julienne	UC (parti dominant)	Mbo
1960- 1965	Mme Keutchu Julienne	UC (parti dominant)	Mbo
1965- 1973	Mme Keutchu Julienne	UNC (parti unique)	Mbo
1983-1988	Chief Mila Assouté	UNC puis RDPC (parti unique)	Mbo
1988-1992	Taguimdjeu Pierre-Marie	RDPC (parti unique)	Bamiléké Fombap
1992-1997	Essouegang Gaston	UNDP	Mbo
2002-2007	Ndi François	RDPC	Mbo
2007-2012	Ndi François	RDPC	Mbo

Source : Enquêtes et compilation de l'auteur.

Il faut signaler d'ailleurs qu'en 1997, le poste de député n'avait échappé à Mila Assouté, le chef supérieur des Mbo, qu'à cause de sa position quelque peu marginale sur la liste du RDPC, ce parti n'ayant pu remporter que deux sièges sur les cinq en compétition ; la seule satisfaction pour les Mbo est que le candidat de Santchou était un membre de leur communauté, tout comme en 1992, dans les rangs de l'UNDP. Cette préemption mbo sur les postes politiques de l'arrondissement est source de frustrations parmi les Bamiléké de Fondonera et de Fombap, privés de l'égalité de chances dans l'exercice de leurs droits politiques à Santchou. Elle est à l'origine de la délibération sur l'allocation des postes politiques dans ces deux groupements, productrice d'un espace public local ou villageois.

Marginalisation et contestation bamiléké et émergence d'un espace local de délibération

L'espace public est une traduction, en termes de rôles, de la dimension éthique de l'Etat : une zone d'obligations, de droits, d'attentes dont les référents résident dans les normes et symboles d'une communauté abstraite transcendant les clivages et les intérêts. Il est la scène de la citoyenneté. Espace de personnes et de tout le monde, il est exclusif d'une dichotomie individu-citoyen, intérêts privés-intérêts publics, société civile-Etat. Il suppose aussi un troisième terme : une médiation par le canal d'associations volontaires articulant la défense des intérêts privés, les conflits aux normes et symboles de l'espace public. Ce troisième terme correspond à ce que Gramsci, se référant à Hegel, appelait la « trame privée de l'Etat ». Selon Dominique Wolton, il est « un espace symbolique où s'opposent et se répondent les discours, la plupart contradictoires, tenus par les différents acteurs politiques, sociaux, religieux, culturels, intellectuels, composant une société » (Wolton 1997:379). Il s'agit en réalité d'un lieu de médiation entre la société civile et les pouvoirs publics. Pour qu'il puisse donc y avoir un espace

public, il doit exister au préalable des espaces de débat dans lesquels les questions deviennent perceptibles pour l'ensemble de la communauté, c'est -à-dire qu'il y ait une publicité sur les problèmes (Bleil 2003). De l'avis de Louis Quéré, il s'agit d'une scène publique, scène d'apparition sur laquelle deviennent visibles au public des acteurs et leurs actions ainsi que des événements et des problèmes sociaux (Quéré 1992:77). En un mot, avec le concept d'espace public, c'est la légitimité des mots qui s'impose contre celle des coups, des avant-gardes et des sujets de l'histoire.

Ceci dit, sous le parti unique était exclu tout dissentiment au Cameroun ; avec l'allocation des postes politiques de Santchou qui se faisaient exclusivement en faveur des Mbo, les Bamiléké de Fondonera et de Fombap avaient fini par intérioriser ce package deal qui frisait l'apathie politique. Aussi se contentaient-ils d'une simple représentativité au sein de l'institution communale pour consacrer leurs efforts sur les activités économiques. Comme le relève si bien Peter Geschiere, on ne devait certainement pas discuter des problèmes locaux dans les réunions du parti. Les responsables locaux de l'UNC étaient choqués par l'idée de détailler les plaintes et les souhaits de la population dans les procès-verbaux devant être soumis aux échelons supérieurs du parti ; ils voulaient éviter tout signe d'opposition ou de « subversion ». Les sujets principaux de ces réunions devaient être la « formation » et l'« information » (Geschiere 1986:84-85). La centralisation bureaucratique et la gestion autoritaire et unitaire des activités politiques manifestent ainsi une aversion totale pour tout espace autonome de vie politique (Diouf 1999:14). Néanmoins, depuis 1990, l'on assiste heureusement, avec le multipartisme et la démocratisation, à l'émergence progressive d'un espace public au Cameroun, dont l'un des jalons importants reste la liberté de parole (voir Abé 2006:42 et sv.). Sous cet angle, les travaux sur le pouvoir local et les élections permettent de discuter de la notion de l'espace public aujourd'hui en Afrique. Lors des élections, les joutes factionnelles et les délibérations suscitées par les rapports de pouvoir contribuent à faire éclore des enjeux plus globaux autour de la participation politique. Un suivi de tels débats sur les règles du jeu électif dévoile un espace public local qui procède des tensions entre des légitimités fondées sur un pouvoir d'agir et des légitimités fondées sur un pouvoir-domination (Dahou 2005).

Dans cette perspective, la recherche d'une prise en compte « adéquate » des clivages socio-ethniques à Santchou est source de problèmes aussi insondables que le tonneau des Danaïdes. Dès lors que l'idiome de prédilection des Mbo reste l'accaparement des postes politiques clés de cette unité administrative, les Bamiléké de Fondonera et de Fombap se trouvent marginalisés dans le jeu politique local. Devant cette marginalisation et exclusion, ceux-ci ne restent pas mains mortes aujourd'hui; ils multiplient et initient des lettres de dénonciation et de protestation pour formuler des demandes de partage de postes politiques locaux. Cette pétition du 29 avril 2007 initiée à la veille du double scrutin

législatif et municipal par les militantes et militants RDPC des groupements Fombap et Fondonera de la Section Menoua Sud, et portée à l'attention du Secrétaire Général du Comité Central du Parti RDPC avec pour objet : « perturbation du processus électoral du fait des camarades du Groupement San Nzo et obstacles à la représentativité équitable de toutes les composantes sociologiques de l'arrondissement de Santchou » est révélatrice de cet espace de délibération.

Dans cette lettre, ces militants font valoir les difficultés auxquelles ils se trouvent confrontés dans le processus de désignation des candidats du RDPC aux prochaines consultations électorales dans la section Menoua Sud (correspondant à l'arrondissement de Santchou). Pour ces pétitionnaires, ces difficultés, qui sont de nature à paralyser le processus électoral non seulement au sein de l'arrondissement de Santchou, mais aussi au sein du département de la Menoua, sont imputables aux camarades du groupement Sanzo qui s'opposent à la recherche d'une plate-forme consensuelle de distribution des postes électifs et qui entendent plutôt s'en accaparer entièrement, au mépris des militants des deux autres groupements (Fombap et Fondonera) :

En effet, les 28 et 29 avril 2007, dans la ville de Santchou, nous avons tenu, dans l'esprit de la démocratie apaisée, des séances de travail (fiches de présence en annexe) au cours desquelles tous les efforts d'harmonisation des points de vue déployés par les militants des groupements Fombap et Fondonera n'ont abouti que sur le refus qui leur a été opposé par les camarades du groupement San Nzo qui voudraient continuer à monopoliser, comme depuis 46 ans d'indépendance, les principaux postes en jeu, à savoir ceux de député et de maire, auxquels s'ajoute celui de président de la Section.

Or, lors des élections des membres de la Section Menoua sud le 15 avril dernier, les camarades Fondonera et Fombap avaient déjà cédé le poste de président de la Section à un camarade du groupement San Nzo en prévision de leur propre accès aux postes de député et de maire.

L'esprit de conciliation, de représentation équitable des composantes de la Section qui prévaut dans les rangs des camarades Fondonera et Fombap a justifié qu'ils s'en tiennent à des intentions raisonnables et acceptables par tous. C'est ainsi que :

Fondonera, qui n'a jamais occupé ni le poste de maire, ni celui de député, ni même celui de ministre, tant à l'époque du district créé en 1960 que depuis l'érection en 1979 dudit district en arrondissement, sollicite le poste de député à l'Assemblée nationale. En dépit de son score spectaculaire en faveur du RDPC lors des élections présidentielles d'octobre 2004 et qui demeure l'exemple de ralliement massif cité par tous dans la Menoua, Fondonera, dont le poids électoral est par ailleurs majeur, se heurte encore aujourd'hui en 2007 aux velléités de confiscation de tous les postes électifs par les camarades San Nzo. De même Fondonera, qui a vu la proportion de ses conseillers municipaux être mise en retrait, en appelle à une répartition équitable

des postes de conseillers municipaux qui éviterait d'octroyer *ab initio* la majorité absolue de 13/25 conseillers au groupement San Nzo dont le poids démographique réel demeure inférieur.

Fombap, à son tour, qui n'a jamais occupé le poste de maire à Santchou, dont un ressortissant n'a exercé qu'un mandat parlementaire écourté (1988-1992) et qui ne compte qu'un nombre de conseillers municipaux réduit à deux sur l'ensemble des 25 de la commune de Santchou, souhaiterait que son quota de conseillers municipaux soit revu et corrigé pour rattraper le ratio antérieur qui prévoyait : Fondonera, 8 ; San Nzo, 8 ; Fombap, 6 et centre urbain de Santchou, 3 conseillers municipaux.

Pour les signataires de la pétition, le prétexte de protection des minorités, « du reste abusivement mis en avant par les camarades du groupement San Nzo composé majoritairement des populations mbo », est inadmissible comme motifs à la base de la concentration de tous les postes entre les mains des camarades du seul groupement. Il s'ensuit une lésion, une marginalisation des Fombap et des Fondonera dans la direction des affaires de leur circonscription, ce qui crée des sentiments de frustration ou de désenchantement qui, à des moments aussi sensibles que ceux du double scrutin imminent, pourraient être sources de débordement au nom de la dénonciation de l'arbitraire et de l'appel à l'alternance, à l'équité, à la justice sociale et à la vraie démocratie : si, grâce à l'intervention du Ministre d'Etat, Jean Nkuete, personnalité-ressource, le principe du partage des postes a été adopté lors ses élections des membres du bureau de la Section RDPC Menoua Sud qui est revenue au camarade Guy Effen du groupement Sanzo, la part des responsabilités attendue par Fombap et Fondonera tarde à être acceptée par certains Sanzo, diront-ils avant d'ajouter que les efforts d'éclairage et de régulation fournis par une élite Sanzo, le professeur Maurice Nkam, Directeur Général du CHU à Yaoundé, personnalité-ressource, n'ont pas été suivis par des ressortissants de son groupement à cause sans doute des intérêts individuels des participants.

A titre d'illustration, le camarade Guy Effen, auquel a été concédée de manière consensuelle la présidence de la Section RDPC, convoite encore le poste de maire qu'entend conserver Monsieur Etyzock Timothée, tous deux originaires du groupement San Nzo.

Le camarade François Ndi qui, après avoir effectué un passage sans relief à la tête de la mairie (1996-2002) et exercé un mandat parlementaire (2002-2007) contre-productif pour les populations de la circonscription, tient, à tout prix, à briguer un nouveau mandat de député.

Il est à craindre que cette lutte de positionnement individuel des camarades San Nzo, avec le blocage de la plate-forme consensuelle recherchée par tous, ne marque le reniement du grand parti RDPC de la part des camarades San Nzo et leur sympathie à peine voilée vis-à-vis du parti balbutiant de leur chef supérieur, Mila Assouté....

Devant ces querelles ayant bloqué irrémédiablement le processus de la plateforme d'entente au sein la section Menoua Sud, les protestataires bamiléké solliciteront, dans un esprit de justice sociale et de camaraderie au sein du RDPC, que la répartition des postes au sein de l'arrondissement de Santchou s'effectue ainsi qu'il suit, conformément « aux promesses du Ministre d'Etat Jean Kuete et de M. Paul Amadou lors de la rencontre du 15 avril dernier à Santchou en présence des autorités administratives du département de la Menoua » :

- Fondonera : député ;
- Sanzo : maire, mais plus jamais maire, député et président de section à la fois ;
- Fombap : augmentation du nombre de conseillers municipaux, avec la possibilité d'accéder aussi à l'une des trois fonctions susmentionnées...

Cette lettre dont ampliation est faite à différentes autorités jusqu'au directeur du cabinet civil de la présidence de la République se termine par le « souhait, somme toute naturel », que « l'alternance aux différents postes électifs de responsabilité soit la règle, comme partout ailleurs, afin que le respect des minorités dans le cas d'espèce n'aboutisse plutôt à la marginalisation flagrante et persistante de la majorité ». Elle restera vaine puisque, une fois de plus, échappera aux Fondonera, au profit des Mbo, le poste de député tandis que, de leur côté, les Fombap ne verront nullement augmenter leur nombre de conseillers municipaux lors de ce double scrutin législatif et municipal remporté par le RDPC. Déçus et conscients que la majorité automatique de 13 conseillers municipaux garantirait aux Mbo le fauteuil de maire, ceux-ci vont vouloir s'assurer le bénéfice de ce poste lors du vote de l'exécutif municipal, en appelant à l'intercession en leur faveur du président du RDPC, M. Paul Biya, chef de l'Etat et président de la République. C'est la substance de cette lettre signée de huit conseillers municipaux, un chef de village et deux présidents de sous-sections RDPC et une élite, en date du 25 juillet 2007, avec pour objet : « Plaidoyer pour une organisation judicieuse de l'élection du maire de la commune de Santchou » :

Excellence,

Nous avons le respectueux honneur de porter à votre connaissance que l'élection du maire de la commune de Santchou est attendue le mardi 31 juillet 2007 comme étant un moment essentiel de partage du pouvoir entre les trois groupements de l'arrondissement de Santchou, à savoir Fondonera, Fombap et Santchou.

La répartition équitable des trois principaux postes électifs de président de la Section RDPC, député et maire, a été retenue au centre des multiples démarches depuis avril 2007. Cela a impliqué outre les représentants de trois groupements, les autorités administratives (pour le maintien de l'ordre) et les Délégations du Comité central alors chargées en avril et mai 2007 du renouvellement des bureaux des organes de

base ou des consultations préliminaires pour les investitures des candidats RDPC au double scrutin de juillet.

Ainsi, la présidence de la Section a été attribuée au groupement Sanzo (Camarade EFON Guy), le poste de député a profité au même groupement Sanzo (Honorable Ndi François).

Le poste de maire, qui reste à pourvoir et qui devrait revenir à l'un des deux groupements essentiellement bamiléké, à savoir Fondonera et Fombap, ferait encore l'objet d'une convoitise des camarades mbo du groupement Sanzo, d'après les informations reçues.

C'est pourquoi recours est fait par la présente à la sagesse de votre Excellence afin que la hiérarchie du parti puisse orienter adroitement la désignation, parmi les 25 conseillers municipaux du RDPC, du candidat devant être élu maire.

Pour les requérants, cette intervention sollicitée du président national du RDPC paraît nécessaire : contre toute attente, la liste des 25 conseillers municipaux RDPC comprend 13 Mbo du groupement Sanzo, soit la majorité absolue et rien que neuf Fondonera, deux Fombap et un du centre urbain. « Cette affectation arbitraire et déraisonnable des quotas tranche avec les listes des partis d'opposition (SDF et RMDC) qui comportaient un nombre égal de candidats Sanzo (10) et Fondonera (10). Puisque « l'erreur ne fait pas le droit », ainsi que le dit l'adage, il est à craindre, diront-ils, que l'élection du maire ne soit exposée aux ravages de la majorité automatique, « arme aveuglante aujourd'hui aux mains des camarades Sanzo qui les inclineraient à fouler aux pieds le consensus qui avait été adopté en avril 2007 en présence du ministre d'Etat, Jean Kuete, et de M. Amadou Paul ». Consensus reposant sur le partage du pouvoir RDPC au sein de l'arrondissement et visant à faire régner la discipline et la camaraderie au sein du parti, en l'occurrence dans la Section Menoua Sud.

Bien plus, l'avènement d'un maire élu parmi les conseillers municipaux originaires des groupements bamiléké de Fondonera et Fombap revêt un triple enjeu, à en croire les requérants ; d'abord, il récompensera la contribution déterminante des populations de deux groupements à la victoire du RDPC aux élections couplées du 22 juillet : dans tous les bureaux de vote Fondonera et Fombap pour les municipales, le RDPC est sorti victorieux avec un score louable, soutiendront-ils. En revanche, dans certains bureaux au sein du groupement Sanzo, les populations mbo ont préféré au RDPC le parti de leur chef supérieur, Mila Assouté (RDMC), qui leur aurait demandé de lui rester loyales en votant pour ce parti d'opposition naissant : cas des bureaux de vote de Ngwatta et foyer Ntakong. Ensuite, l'avènement d'un maire élu parmi les conseillers municipaux originaires des groupements principalement bamiléké (Fondonera ou Fombap) contribuera à redresser un tort de l'histoire politique de la circonscription. Car le groupement Fondonera, dont le poids démographique est prépondérant depuis

la création du district en 1960 et l'arrondissement en 1979, n'a jamais exercé les fonctions de maire ni celles de député, ni de hautes fonctions gouvernementales ou administratives. De même, si un Fombap a exercé un mandat parlementaire écourté (1988-1992), la fonction de maire n'est jamais revenue au groupement Fombap. Enfin, l'élection d'un maire Fondonera ou Fombap préservera l'intérêt supérieur du grand parti national, le RDPC, et celui de l'Etat. « Des voix se sont d'ailleurs élevées parmi les populations et élites mbo pour décrier la mauvaise tentation de certains de leurs frères dudit groupement Sanzo à l'accaparement de tous les postes politiques au sein de l'arrondissement. L'écrasement de la majorité par la minorité étant désormais inadmissible et susceptible de créer des débordements à Santchou ». Par ailleurs, l'élection souhaitée garantira la saine application du principe de la participation de tous à la direction des affaires publiques à Santchou et permettra de savoir que les groupements Fondonera et Fombap ne sont pas victimes d'une politique d'exclusion et de discrimination.

Excellence,

Après la victoire récente remportée, à la satisfaction générale, par le grand parti national RDPC, lors du double scrutin, tous les yeux dans l'arrondissement de Santchou, dans le département de la Menoua, dans la province de l'Ouest se dirigent vers la hiérarchie pour voir votre Excellence user de sa sagesse afin que l'élection du maire de Santchou soit une solution judicieuse aux problèmes actuels liés à la confiscation des postes par le groupement Sanzo et à la marginalisation des groupements Fondonera et Fombap, auxquels le poste de maire devrait enfin revenir, pour la première fois.

Le candidat commun aux groupements Fondonera, Fombap et au centre urbain de Santchou pour l'élection au poste de maire de la commune de Santchou est Monsieur Nguetsop Joseph. Quoique sa candidature n'ait pas été retenue pour la députation, le charisme de cet homme a été déterminant pour la victoire éclatante du RDPC dans ces localités, tant pour les municipales auxquelles il a été présenté que pour les législatives où il a pu amener les populations et les siens à rester fidèles au RDPC et à voter massivement, comme le révèlent les résultats obtenus.

La bienveillante attention du Sommet a déjà été attirée sur la nécessité du partage du pouvoir et de la discipline au sein du parti (Section Menoua Sud) ainsi que sur la préservation de l'intérêt supérieur au moyen de la gouvernance démocratique dans la circonscription de Santchou. Cf. Rapport DOUKA Henri de la commission communale de renouvellement des bureaux des organes- avril 2007 ; rapport Claude Mbafou de la commission communale de consultation- mai 2007 ; différentes allocutions prononcées en juillet 2007 lors de la visite dans la Menoua (Santchou et Dschang) de M. le Secrétaire général du Comité central, dont l'intervention du président de la Section hôte : tous recommandent qu'une commission *ad hoc* soit dépêchée à Santchou pour aplanir ses divergences autour du partage judicieux du pouvoir et reconstituer le sommier politique.

Cette lettre ne recevra pas l'assentiment de son destinataire ; et pour cause, depuis le retour au multipartisme au Cameroun, de plus en plus le RDPC laisse la démocratie se manifester largement au sein du conseil municipal lors de l'élection de l'exécutif communal. La recherche d'un candidat consensuel reste certes l'objectif, mais dans le cas contraire, chaque conseiller fait son choix en toute intime conviction. Même les notabilités coutumières se mêleront à l'intrigue, comme cette lettre des chefs supérieurs de Fondonera et de Fombap du 17 mars 2007 adressée à Monsieur le Ministre d'Etat chargé de l'Administration territoriale et de la décentralisation, avec, pour objet en marge, « Dénonciation de la répartition arbitraire des sièges au conseil municipal de la commune rurale de Santchou ». Il ressort de cette pétition que depuis 1992, date à laquelle notre pays a connu les premières élections multipartites, jusqu'à ce jour, le groupement Sanzo s'est arrogé arbitrairement et par force 13 conseillers municipaux sur les 25, bénéficiant ainsi de la position dominante de son chef supérieur, Mila Assouté, alors membre du Comité central du RDPC :

La répartition normale des sièges au conseil municipal est fonction de la population de chaque groupement. Or, n'étant pas en possession des chiffres des derniers recensements de la population, nous nous référons à ceux disponibles à la création de notre unité administrative pour comprendre que cette répartition est très arbitraire.

Tenez, à la création du district des Mbo en 1960, le groupement Fondonera avait une population de 2786 habitants, contre 2730 pour Sanzo.

Par décret no 79-469 du 14 novembre 1979, le président de la République a érigé le district des Mbo en arrondissement de Santchou en y rattachant, en plus des groupements Fondonera et Sanzo, le groupement Fombap, avec une population de 1415 habitants. Ainsi, il devient difficile de comprendre comment le groupement Sanzo, dont la population (2730 habitants) ne représentent même pas la moitié de la population totale de l'arrondissement (6931 habitants), peut avoir 13 conseillers municipaux sur 25, alors que Fondonera en a 08/25, Fombap 02/25 et le centre urbain 02/25.

Cette majorité absolue qui ne s'appuie d'ailleurs sur aucune base démographique ne laisse aucune chance aux autres groupements d'accéder à l'exécutif municipal. Ce qui crée des frustrations et peut être à l'origine des troubles sociaux.

En considération de ce qui précède, nous vous saurons gré, Excellence, de bien vouloir faire appliquer les textes en la matière. Compte tenu des prochaines échéances électorales, nous vous prions d'examiner avec le maximum de bienveillance et de célérité notre requête pour un développement harmonieux de notre arrondissement.

Dans un rapport rédigé à l'attention du préfet du département de la Menoua en date du 05 juillet 2002, au lendemain du double scrutin législatif et municipal

remporté à Santchou par le RDPC, avec pour objet la « désignation des maires et adjoints », le sous-préfet de Santchou emboîtait déjà le pas aux Bamiléké de Fondonera et de Fombap pour rappeler que durant la législature communale de 1996-2002, le groupement Santchou avait bénéficié du poste de maire et de celui de premier adjoint, le groupement Fondonera, de la place de deuxième adjoint et le groupement Fombap, sans poste ; que, compte tenu des résultats obtenus par les uns et les autres pendant le scrutin de 2002, il y avait tout lieu de penser que la configuration ethno-sociologique de la municipalité de Santchou était appelée à évoluer. Selon l'autorité administrative, le principal argument avancé pour justifier l'attribution des divers postes électifs à Santchou est la fidélité au RDPC, illustrée par les résultats électoraux. A ce jeu les Mbo se taillent toujours la part du lion puisque, de manière générale, ils donnent la majorité de leurs voix au parti au pouvoir. Les deux autres groupements traditionnellement acquis à l'opposition se contentent alors du reste, quand il y en a... Mais comme le fera remarquer le sous-préfet, depuis la victoire d'un Mbo à la députation, des voix s'élèveraient, notamment au niveau des Fondonera pour récuser le fait que la mairie soit également occupée par un Mbo, au motif qu'un seul groupement ne saurait embrigader tous les postes électifs de l'arrondissement. C'est cette recherche hégémonique qui a fait dire à M. E. Jeanne, militante RDPC et allogène de Santchou, que le problème principal de cette unité administrative est la rivalité Bamiléké-Mbo qui y sous-tend toutes les actions : « Quand on crée une structure, la présidence doit revenir à un Mbo et le Bamiléké, l'adjoint. Ce problème tribal prime sur la compétence et mine ainsi le développement ». « Les Mbo accusent les Bamiléké d'envahisseurs ; qu'avant on appelait cette région plaine des Mbo, que leurs ancêtres y sont présents, qu'ils avaient offert leur hospitalité aux Bamiléké et que maintenant, ceux-ci revendiquent des postes politiques ».

Les déterminants du succès politique des Mbo

Sur cette épineuse question de partage des postes politiques à Santchou, à en croire de nombreux membres de la communauté mbo, les Mbo ne seraient pas disposés à y ouvrir un quelconque débat. Motif avancé : le département de la Menoua est composé de six arrondissements ; or les Mbo ne contrôlent qu'un seul, contre cinq pour les Bamiléké. Dès lors, si la magistrature municipale échappe aux Mbo à Santchou, c'est la représentativité de toute la communauté qui serait en question et il serait inconvenant que dans tout le département, celle-ci soit exclue du jeu politique. Cette sollicitude est constante parmi les Mbo ; un natif mbo n'a d'ailleurs pas manqué l'occasion de notre entretien pour manifester son amertume en dénonçant ce qu'il appelle le « projet hégémonique sordide nourri par les Bamiléké » d'accaparer tous les cinq fauteuils de député de la Menoua. « Voilà pourquoi nous sommes en guerre contre eux »,

ajoutera-t-il, avant de préciser : « chaque fois qu'un groupement tente de s'opposer à nous Mbo, nous le mettons hors jeu parce que la mairie constitue notre cordon ombilical ». Comment expliquer cette assurance outrecoûdante ? Qu'est-ce qui fonde l'hégémonie politique locale des Mbo ? En vérité, les Mbo puisent leur vitalité dans la conjonction des trois facteurs mobilisés ici pour servir de variables explicatives : une densité démographique favorable, un statut socioéconomique appréciable, suffisants pour séduire les partis politiques, entreprises d'intérêts par excellence, dans leurs quêtes de suffrages, pour leur assurer une assimilation structurelle conséquente, notamment le RDPC, parti privilégié des Mbo.

De l'ossature numérique favorable des Mbo

La taille de la population mbo largement supérieure à celle bamiléké de Fondonera et de Fombap leur assure une densité morale à même de leur assurer les premiers rôles sur l'échiquier politique local. N'oublions jamais qu'un individu moral doit posséder l'esprit de discipline, respecter les normes du groupe, servir la collectivité et appliquer des règles impersonnelles, qui facilitent la stabilité de la communauté. Comme l'a déclaré à l'auteur un informateur mbo, « Nous disposons de 60 à 70 pour cent des terres, d'une population de près de 60 pour cent si on s'en tient au pourcentage d'inscription aux élections ». Revenons cependant sur cette parité démographique favorable des Mbo ; nous avons vu celle-ci remise en cause plus haut par les chefs supérieurs des groupements Fondonera et Fombap dans leur pétition. Elle est même devenue un enjeu politique. Mais où est la vérité ? Qui des Mbo ou des Bamiléké domine effectivement ? Ce que nous pouvons dire de cette intrigue est qu'à l'érection du district des Mbo en arrondissement de Santchou en 1979, le groupement Fombap avait une population de 1415 habitants, les groupements Sanzo et Fondonera, respectivement, 2730 et 2786, chiffres basés sur le recensement général de la population de 1976. En clair, à cette époque, l'équation numérique des Mbo était de loin très inférieure à celle des Bamiléké. Comme le souligne si bien Engola Oyep, « Toutefois, au fil des ans, les Mbo sont devenus minoritaires sur leur terroir par le fait d'une immigration bamiléké amorcée au début des années 1930. Sur une population totale évaluée en 1980 à 18,353 habitants, la répartition était de 43 pour cent de Mbo, 47 pour cent de Bamiléké et 10 pour cent d'autres allochtones » (Engola Oyep 1991:34-38 ; Dongmo 1981 ; Youana 1990:83-84).

Nonobstant cette dissymétrie de départ, il y a eu une évolution de la structure démographique de Santchou en faveur des Mbo. De fait, si les Bamiléké de Fombap et de Fondonera sont convaincus de leur supériorité numérique, il reste qu'aujourd'hui, cette allégation est postulée que démontrée. Car, à s'en tenir aux données électorales, en l'absence de toute donnée ethnique sur le recensement démographique publié en 2010, l'ossature numérique des Mbo

serait bien loin supérieure à celle réunie de leurs concurrents bamiléké de Fondonera et de Fombap. C'est d'ailleurs une constance, la taille de la population bamiléké a souvent été manipulée à dessein par les Bamiléké eux-mêmes. Dans certains sites Internet, ceux-ci vont même jusqu'à avancer le chiffre de huit millions, soit près de 40 pour cent de la population du Cameroun.

Tableau 8 : Equation numérique des électorats mbo et bamiléké lors de l'élection présidentielle du 12 octobre 1997 à Santchou

Groupements	Inscrits	Votants
Santchou	7 288	7 174
Fondonera	2 086	2 031
Fombap	881	812
Nteingue ⁸	420	288
Centre urbain	1 459	973

Source : Rapport de l'élection présidentielle du 12 octobre 1997 à Santchou du sous-préfet de Santchou, p. 2. Archives de la sous-préfecture de Santchou.

Tableau 9 : Equation numérique des électorats mbo et bamiléké lors des municipales de 2002 à Santchou

Groupements	Inscrits	Votants	BN	SVE	partic	RDPC	RDPC	SDF	%SDF
Santchou	7 684	7 152	28	7124	93,08	6786	95,26	338	4,74
Fombap	1 000	886	10	876	88,60	573	65,41	303	34,59
Fondonera	2 199	1 821	11	1 810	95,06	867	47,90	943	52,10

Source : Lettre n° 46/L/F.34-03/SP du 05 juillet 2002 adressée par le sous-préfet de l'arrondissement de Santchou à Monsieur le Préfet du département de la Menoua au sujet de la désignation du maire et de ses adjoints, p1. Archives de la sous-préfecture de Santchou.

Comment rendre compte cependant de l'accroissement exponentiel de la population mbo en quelques décennies, lequel a inversé l'équilibre sociologique de Santchou au détriment des groupements Fombap et Fondonera, si l'on s'en tient aux chiffres du recensement démographique de 1976 où Fondonera était plus peuplé que le groupement Sanzo ? A l'évidence, nous avons affaire ici à des sociétés à migrations récentes ; comme nous l'avons souligné plus haut, après la création du district des Mbo en 1960, les Mbo quittent les chefferies bamiléké de la Menoua, mais aussi Kékem dans le Haut-Nkam où ils sont minoritaires, et même le Moungo, pour venir peupler cette plaine peu habitée et disposant des terres très fertiles. C'est donc, entre autres, par stratégie électoraliste que les instances d'investiture du RDPC laissent les Mbo faire, en s'arrogeant dorénavant 13 sièges de conseillers municipaux sur les 25 que compte la commune rurale de Santchou, contrairement aux autres partis, notamment le SDF, le plus grand concurrent du RDPC à Santchou : ce nombre est non seulement proportionnel à leur poids démographique, mais en plus, et surtout, il garantit aux Mbo le poste de maire et même d'un des adjoints, avec ou sans consensus, avec ou sans la volonté des Fondonera et des Fombap ; en retour, les Mbo assurent au RDPC une victoire électorale.

Une classe politique mbo qualitative et quantitative

Selon Bertrand de Jouvenel, dans une société naissante ou totalement renouvelée, il ne peut y avoir de puissance publique distincte de la puissance sociale. L'autorité politique ne peut être constituée que par le concours de ceux qui ont spontanément assumé des commandements. Un pouvoir qui ne s'appuierait point sur eux serait sans force, et il n'aura leur appui qu'au prix de leurs concours à ses décisions (de Jouvenel 1972). L'engagement politique semble ainsi obéir à une logique forte : celle de la position sociale qui entraîne un certain sentiment de compétence sociale et politique qui lui-même génère un certain niveau de participation (Mayer et Perrineau 1992:18). Sous cet angle, le renforcement de la position politique locale des Mbo s'explique aussi en partie par l'existence d'une classe politique mbo qualitativement et quantitativement : de nombreux lettrés et cadres administratifs qui n'éprouvent aucun complexe devant leurs concurrents bamiléké de Fondonera et de Fombap, bref des élites dopées par leur densité démographique et leur poids électoral conséquent, promptes à engager pour leur société une action historique. Jean-François Bayart, Peter Geschiere et Francis Nyamnjoh ne nous ont-ils d'ailleurs pas prévenus ?

Le lien fort que la représentation de l'autochtonie entretient avec le processus plus général de formation de l'État apparaît clairement quand elle est portée par des cadres dotés d'une éducation occidentale supérieure : des fonctionnaires, des enseignants, des journalistes, des intellectuels, et singulièrement des historiens, ou encore des prêtres et des pasteurs. Sur ce plan, la correspondance entre la notion d'autochtonie et le nationalisme est évidente : on y retrouve la même composante « petite-bourgeoise » – pour reprendre le mot des socialistes du XIXe siècle – en mal d'ascension sociale dans le giron de l'État. Par ailleurs, l'autochtonie donne souvent matière à politique publique, et elle tend désormais à se constitutionnaliser (Bayart, Geschiere et Nyamnjoh 2001:181-182).

Nous aimerions ici focaliser notre attention sur le parti au pouvoir, le RDPC et ses élites et moins sur les formations de l'opposition ; car non seulement la plupart des minorités ethniques sont largement apparentées audit parti, mais aussi parce que, dans la perspective élitaire, tandis que l'opposition demeure le parent pauvre en matière de recrutement d'élites urbaines, la coalition hégémonique élites-pouvoir RDPC s'est généralisée au Cameroun. Cette politisation des élites urbaines, des principaux hommes d'affaires, des ministres jusqu'aux plus petits fonctionnaires est devenue le couloir principal qu'utilise le parti au pouvoir pour susciter les allégeances politiques locales (Mouiche 2005)⁹.

Ces nombreux cadres administratifs sont en plus adoubés par sa Majesté Mila Assouté, dont le leadership clé a été très déterminant dans le grand ralliement des Mbo à la cause du RDPC à Santchou, mais aussi dans la monopolisation des postes politiques locaux par les membres de ladite communauté. Mais

Tableau 10 : Distribution ethnique de la commission communale de campagne du RDPC de Santchou lors des législatives et municipales de 2007

Noms	Origine ethnique	Fonction dans la commission	Statut socioprofessionnel
Pr Nkam Maurice	Mbo	Président	Professeur de médecine, Directeur général du CHU de Yaoundé
Dr Wamba Guillaume	Bamiléké	Vice-président	Médecin, cadre à l'Hôpital de la CNPS de Yaoundé
Ngoubene François	Mbo	Vice-président	Inspecteur du Trésor, percepteur de l'Ambassade du Cameroun à Washington, DC
Etyzock Tymo thé	Mbo	Vice-président	Agent de l'Etat en service à la perception de Santchou, ancien maire
Dr Djoukeng Jean	Bamiléké	Vice-président	Diplomate, cadre au Ministère des relations extérieures à Yaoundé
Ndi François	Mbo	Vice-président	Professeur de lycée, ancien maire et député
Londji Alphonse	Bamiléké	Vice-président	Fonctionnaire retraité
Assoua David	Mbo	Vice-président	Instituteur principal, inspecteur d'arrondissement de l'enseignement primaire et maternel de Santchou, ancien député
Nguetso Joseph	Bamiléké	Membre	Contrôleur des douanes, mis en disponibilité
Awafa Oscar	Mbo	Membre	
Eweek Raphaël	Mbo	Membre	Administrateur civil principal à la retraite, ancien préfet
Ewane Robert	Mbo	Membre	Fonctionnaire retraité
Nkem Pascal	Mbo	Membre	Etudiant
Anock Pierre-Marie	Mbo	Membre	Inspecteur des postes et télécommunications, cadre à la Camtel à Yaoundé
Akem Pierre	Mbo	Membre	Fonctionnaire, directeur au ministère des Affaires sociales
Mme Nkeing Colette	Mbo	Membre	Fonctionnaire retraité
Ajaoung François	Bamiléké	Membre	Cadre des assurances
Elouck Gaston	Mbo	Membre	Fonctionnaire, sous-directeur au ministère du Développement urbain
Guede Gaston	Bamiléké	Membre	Professeur de lycée, inspecteur régional de Biologie du littoral à Douala
Guefack David	Bamiléké	Membre	Instituteur
Dondji Fongou Timothée	Bamiléké	Membre	Ingénieur des travaux publics, député suppléant
Akagou Victor	Mbo	Chargé de missions	
Mekeu Nestor	Mbo	Chargé des missions	Diplômé de l'Essec de Douala
Ewongo Manga Martin	Mbo	Chargé de missions	Inspecteur du Trésor, receveur des finances à Sangmélima

Source : Le journal *L'Action* n° 594 du 6 juillet 2007.

qui est ce personnage hors pair ? Chef supérieur du groupement Sanzo et frère cadet de Keutcha Julienne, Mila Assouté a été député sous le régime du président Biya de 1983 à 1988 ; en 1990, il sera promu membre du Comité central du RDPC comme jadis sa grande sœur. Pour paraphraser Nantang Ben Jua (1995:44) et Piet Konings (1999:195), le président Biya avait supprimé en 1987, au plus fort du parti unique, la clause qui faisait des chefs traditionnels les membres de droit du RDPC. Avec le retour au multipartisme, l'alibi de la compétition électorale va amener notre président à s'amender pour coopter certains chefs traditionnels au sein des instances dirigeantes de son parti, misant ainsi sur leur soutien. Ce sont ces ressources centrales, locales et historiques que Mila Assouté va capitaliser pour devenir le tribun des Mbo de Santchou, c'est-à-dire un rempart contre l'hégémonie bamiléké à Santchou et un vecteur pour le développement de son groupement.

Homme consensuel, Mila Assouté est comme un intouchable, voire un saint, et personne n'ose le contrarier ou le vilipender. On ne parle de lui qu'avec respect, crainte et circonspection. Et bien qu'il soit aujourd'hui en exil volontaire pour s'être brouillé avec le régime RDPC¹⁰, son ombre continue à hanter l'imaginaire des Mbo de Santchou. M. A. Félix, agent de l'Etat :

Nous sommes malades parce que notre père n'est pas à côté de nous. Son absence nous cause un grand préjudice ; les Mbo sont encore plus marginalisés dans l'arrondissement. D'un encadrement exemplaire, le chef n'avait jamais accepté qu'on piétine un de ses fils. Nos voisins bamiléké cherchaient à nous écraser, mais le chef était là pour nous défendre. N'eût été la dextérité du député Ndi François, nous serions aujourd'hui sous le joug des Bamiléké.

Pour M. A. Salomon, enseignant et membre du Rassemblement des Modernistes du Cameroun (RDMC), parti créé par Mila Assouté après sa défection du RDPC, « le chef Mila Assouté reste l'unique personnalité qui peut orienter tous les Mbo de Santchou dans le sens qu'il veut ». « Nous regrettons son absence du territoire national. Quand il est près de nous, nous sommes en confiance. Actuellement nous vivons une très grande frustration à cause de l'exil du chef et parce qu'il n'est plus membre du RDPC ». Cette stature exceptionnelle de *chef* Mila Assouté est reconnue même par le sous-préfet de Santchou :

Ce qui manque actuellement aux Mbo, c'est un leader. Le chef Mila Assouté s'est brouillé avec le régime et est en exil. Il avait des entrées dans les hautes sphères de l'Etat. Ceux qui sont restés au pays aujourd'hui ont peur de prendre sa relève, craignant que le chef ne les accuse de vouloir usurper son pouvoir. Par exemple, il n'y a pas de comité de développement mbo. Je ne compte plus que sur le député Ndi François. Qui peut aujourd'hui dicter les orientations aux populations ? Avant, c'est Mila Assouté qui redistribuait et orientait les postes politiques.

D'évidence, à la restauration du multipartisme, à l'instar des Bamiléké, la communauté mbo manifestait son penchant pour le « changement », c'est-à-dire un vote-sanction contre le RDPC, ex-parti unique au pouvoir (voir Mouiche 2005). Cette fronde contre le RDPC était d'ailleurs favorisée par la présence au sein de l'opposition UNDP de Samuel Eboua, ancien secrétaire général de la présidence de la République sous Ahidjo et Mbo originaire du Moungo, affectueusement appelé « Papa Eboua » par ses congénères mbo, y compris ceux de Santchou. Après l'éviction de Samuel Eboua de l'UNDP par Bello Bouba Maigari, Mila Assouté va finir par drainer les Mbo de Santchou dans le RDPC. Ce rôle du chef dans le retournement des tendances en faveur du RDPC est unanimement reconnu à Santchou : M. A. Denis, militant mbo du SDF : « le retour massif des Mbo dans le RDPC est le résultat de la politique menée par notre chef supérieur Mila Assouté. Il n'avait jamais eu de cesse de nous marteler qu'une minorité en contexte pluraliste ne devrait s'allier qu'avec le pouvoir ; qu'importe le score de Santchou aux élections, en faveur ou non du RDPC, le parti gouvernemental gagnera toujours au plan national ».

M. F. Georges, enseignant et militant du RDMC :

Au début des années 1990, Santchou était le seul bastion du RDPC à l'Ouest. Le flirt avec l'UNDP n'avait pas mordu. Sa Majesté avait tout fait pour assurer le triomphe du RDPC. Moi, il m'avait débarqué du MDP de Samuel Eboua. Mila Assoute a une forte personnalité. C'est Santchou qui avait remonté la cote du RDPC dans la Menoua, les Bamiléké soutenant l'opposition. Le chef s'était tant investi pour le RDPC parce qu'il était membre du Comité central. Il avait aussi la confiance du chef de l'Etat. Pour me débarquer du MDP, il m'avait dit que « la politique n'est qu'un jeu d'intérêts » ; que le RDPC lui a promis des choses pour son arrondissement, notamment le bitumage du tronçon Melong-Dschang.

Déjà aux municipales de 1996, à Santchou, le SDF, dans le recours qu'il adressa à la Cour suprême, accusait sa Majesté Mila Assouté d'avoir joué sur les rivalités Mbo-Bamiléké et sur sa qualité d'« autochtone » dans son groupement, pour envoyer des milices du RDPC (essentiellement des Mbo) arracher les procès-verbaux qu'il avait pris soin de falsifier, accordant plusieurs centaines de voix à ce parti. Il semble également que les scrutateurs du SDF avaient été chassés des bureaux de vote et que les urnes avaient été bourrées en leur absence. Ces élections avaient marqué une fracture profonde entre les Mbo, partisans du RDPC et les Bamiléké de Fombap et de Fondonera, militants du SDF ; la tension était vive et une explosion pouvait survenir à tout moment (Mouiche 2001:77-78). Il est aussi fort certain, vu l'intensité des revendications bamiléké pour le partage des postes politiques de Santchou, que la position de membre du Comité central du RDPC, instance suprême d'investiture du RDPC, ait assuré aux Mbo le privilège de 13 conseillers, contre 12 pour les Bamiléké. Sans cette majorité automatique au sein du conseil municipal, les Mbo ne seraient pas sûrs

de monopoliser pour eux seuls le poste de maire. Ce poste pourrait d'ailleurs leur échapper définitivement, le cas échéant, sauf avis contraire du Comité central qui interviendrait pour donner des orientations allant dans le sens d'un partage des postes, comme le revendiquent à tue-tête les Bamiléké, hypothèse pour le moins improbable.

L'ombre omniprésente de Mila Assouté au sein du RDPC à Santchou est telle qu'après sa défection dudit parti, les protagonistes du parti au pouvoir imaginèrent un trésor de subtilités et de ressources pour dissuader l'électorat mbo lors de la présidentielle de 2004 d'emboîter le pas à son chef ; cette défection fut d'ailleurs saisie opportunément par les Bamiléké de Fombap et de Fondonera comme une occasion de revanche pour régler ses comptes à Mila Assouté. Ce rapport du sous-préfet de Santchou sur la présidentielle de 2004 est illustrateur de cette ambiance quelque peu frénétique, mais aussi du rôle de l'élite dans les alliances et allégeances politiques:

La campagne du RDPC

La Commission communale de ce parti était pour la première fois conduite par le professeur Maurice Nkam en lieu et place du titulaire habituel, le Chef Mila Assouté, démissionnaire. Cette modification et la nouvelle appartenance politique du Chef ont donné à cette campagne un relief inattendu, tant les incertitudes et les interrogations semblaient nombreuses.

S'agissant du professeur Nkam, beaucoup se demandaient avec quelque appréhension si cet universitaire, rompu aux ambiances aseptisées et nettes des salles d'opération, pouvait en un tour de main se plonger dans les méandres retors et bien souvent fangeux de la politique. D'autres s'interrogeaient sur sa capacité à tronquer son costume trois pièces de Directeur Général contre le tee-shirt de directeur de campagne.

Pour pouvoir conduire sa barque assez facilement, le professeur Nkam a battu le banc et l'arrière banc des élites intérieures et surtout extérieures de l'arrondissement. A chacune, il a assigné une mission de proximité dans son village natal.

Mais au-delà de toutes ces considérations somme toute philosophiques, se dressait l'épineuse question : pouvait-il faire le poids contre le chef ? Pouvait-il convaincre les Mbo à voter RDPC alors que leur 'guide suprême' allait de toute évidence prêcher le contraire ?

Dans le camp du professeur Nkam, on s'appuie sur les élites, les conseillers municipaux, les présidents des sous-sections et sur les chefs traditionnels de troisième degré. A ce titre, avant le meeting de lancement, tous ces alliés assistent à une réunion où les enjeux politiques leur sont expliqués. Il s'agit de leur démontrer que suivre le chef serait se faire hara-kiri puisque la mairie et la

députation, selon les critères de choix utilisés jusqu'alors, reviendraient aux Bamiléké de Fondonera et de Fombap :

Cette campagne de sensibilisation se poursuit deux jours après le meeting de lancement. Sous le prétexte d'assister à la cathédrale de Nkongsamba aux vœux perpétuels et à la consécration comme Mère supérieure d'une congrégation de sœurs d'une religieuse mbo, tous les chefs de cette communauté sont transportés à cette cérémonie puis convoyés au domicile du préfet Eweck à Santchou pour fêter dignement cet événement, et par la suite définir une ligne commune pour faire face au chef Mila dont l'arrivée est annoncée pour le lendemain.

Au cours de ce conclave, le préfet Eweck et le professeur rappellent les enjeux. Ils notent que c'est le chef qui a ramené le groupement dans le RDPC alors que celui-ci, par sympathie naturelle, inclinait pour le MDP de Samuel Eboua. Ils retournent contre le chef l'un de ses arguments de l'époque : une minorité ne peut être qu'avec le pouvoir. Ils citent également un proverbe mbo qui stipule qu'on n'emène pas ses amis dans la sorcellerie pour les y abandonner. Ils demandent aux participants si un seul d'entre eux a été consulté par le chef avant qu'il ne s'engage dans ses combats. Plusieurs participants rappellent qu'ils ont supplié le chef, parfois même à genoux, pour qu'il renonce à son « modernisme ». D'autres font savoir qu'ils lui ont dit que ses idées étaient bonnes, mais qu'elles ne pouvaient se défendre qu'à l'intérieur du RDPC et que quitter ce parti serait pure folie ; les exemples malheureux de Sengat Kouo, Ekindi et Nzongang lui ont été cités pour le maintenir dans la voie de la raison. Toutes ces actions ont été vaines. Par conséquent, le chef ayant décidé contre tous les avis de poursuivre sa route, il était impensable qu'il reçoive aujourd'hui l'appui de ceux qu'il n'a jamais consultés ou voulu écouter. A l'issue de la réunion, tout le monde n'est pas tout à fait ferme puisqu'il faut le rencontrer et le lui dire face à face.

Le camp du professeur reçoit un allié de taille de poids, M. Goubene François, cousin du chef et percepteur de l'Ambassade du Cameroun à Washington, qui quitte les USA pour venir expliquer au peuple mbo et en particulier à celui de Nwatta que son salut, c'est le RDPC.

Selon le même rapport, la dernière situation politique connue, telle que révélée par le double scrutin de 2002, maintenait le groupement Santchou comme fief inébranlable du RDPC. Le groupement Fombap, avec plus de 60 pour cent des voix en faveur du RDPC, avait quitté les rangs de l'opposition où seuls demeuraient le Groupement Fondonera, avec 45 pour cent pour le RDPC, et le centre urbain (35%). La logique commandait que le RDPC dirige l'essentiel de son activité vers ces deux zones qui lui restaient farouchement hostiles. Mais le chef Mila, en se mettant hors du RDPC, redéfinissait les zones prioritaires d'action : les Fondonera, qui traditionnellement votent SDF, ont trouvé dans cet état de chose une occasion inespérée de prendre enfin leur revanche sur le chef

contre qui ils ont de très nombreux griefs liés à l'histoire intime de l'arrondissement et à sa biculturalité. Le mot d'ordre a donc été de voter massivement le RDPC pour humilier Mila et faire d'une pierre deux coups ; en effet, la distribution des postes politiques dans l'arrondissement de Santchou a toujours tenu compte du pourcentage des voix exprimées en faveur du RDPC. A ce jeu, les Mbo étaient toujours gagnants, ne laissant rien aux autres. Mais leurs divisions du moment et la perte de leur chef de file laissaient présager un vote moins favorable. La place de premier de la classe ayant été libérée, il s'agissait de la ravir et de devenir le groupement phare de l'arrondissement. Les Fombap, à leur tour, se prenaient à rêver du jour proche où leur pourcentage de voix en faveur du RDPC supplanterait celui des Mbo. Au total, battre campagne dans ces deux groupements était devenu presque une sinécure puisqu'il s'agissait de prêcher à des convaincus. Pour la communauté mbo, l'équation était des plus ardues :

- il fallait amener les gens à opérer le distinguo entre le chef Mila, dépositaire du pouvoir traditionnel, et l'individu Mila, citoyen camerounais et homme politique ayant décidé d'emprunter une sente nouvelle sur son cheminement ;
- il fallait veiller au maintien de la cohésion du groupement en évitant une implosion ;
- il fallait conserver les acquis en donnant au RDPC la quasi-totalité des voix et conserver ainsi le leadership parmi les groupements de l'arrondissement.

Pour en venir aux bureaux de vote dont sont originaires les principaux acteurs lors de cette présidentielle, il faut noter :

- Balé, village natal du professeur Nkam, où il avait d'ailleurs voté, avait donné 100 pour cent de ses suffrages au RDPC ;
- Mbouzep, village natal du maire Etinzock, où ce dernier avait aussi voté, 98,55 pour cent au RDPC ; c'est également le village de Maître Gui Effon ;
- Nfontsam, village natal du député Ndi, avait eu un score de 87,87 pour cent pour le RDPC ;
- Fougouo, village situé à la périphérie de Santchou et où le député avait voté, avait donné 91,45 pour cent au RDPC ;
- L'école publique de Ngwatta, bureau de vote de M. Goubene, avait donné 100 pour cent de ses suffrages au RDPC.

M. A. Denis, agriculteur et militant mbo du SDF, a été très clair dans son propos :

Lorsque moi, je prêche auprès des miens pour les convaincre et qu'un grand frère de Yaoundé leur parle, ceux-ci changent d'avis. Les élites urbaines sont considérées

comme les éclaireurs du village. Ces élites ont aussi détourné l'opinion par l'achat des consciences, en offrant savon, en faisant des promesses fallacieuses, sinon le RDPC n'aurait pas gagné en 2007. L'opposition n'a pas assez de moyens pour convaincre, pour faire des offres pendant la campagne. L'homme camerounais a tellement intériorisé la corruption qu'il est à chaque instant animé par l'esprit de manducation, oubliant bien de préparer son avenir. Le pays tourne ainsi à l'envers.

Exemple : avant et pendant la campagne, le RDPC vous propose de lui laisser mains libres pour frauder. Moi, dans le SDF, j'ai la conscience tranquille parce que je n'ai pas livré aux enchères les pouvoirs de mon parti.

L'assimilation structurelle du RDPC

L'assimilation structurelle s'entend ici de la distribution proportionnelle des groupes ethniques dans les structures des partis politiques. Comme nous l'avons dit au chapitre précédent, contre les équilibres « sociologiques » prescrits par les lois et règlements camerounais, celle-ci dépend davantage des identifications partisans, cela en termes de suffrages remportés ou escomptés auprès des électeurs des communautés ethniques lors des compétitions électorales. Nous avons vu que les Mbo sont à plus de 90 pour cent des partisans du RDPC depuis la libéralisation politique des années 1990. Ce n'est que depuis 2002 et 2004, respectivement, que les Fombap et les Fondonera, jadis acquis à la cause du SDF, votent en majorité pour le RDPC.

Tableau 11 : Résultat des municipales de 2002 par groupement à Santchou

Groupements	Inscrits	Votants	BN	SVE	% Participation	RDPC	%	
							RDPC	SDF
Santchou	7684	7152	28	7124	93,08	6786	95,26	338
Fombap	1000	886	10	876	88,60	573	65,41	303
Fondonera	2199	1821	11	1810	95,06	867	47,90	943

Source : Rapport n° 46/L/F.34-03/SP du sous-préfet de l'arrondissement de Santchou à Monsieur le préfet du département de la Menoua du 05 juillet 2002 sur la désignation des Maires et Adjointes. Archives de la sous-préfecture de Santchou.

Dans un contexte de rivalités hégémoniques avivées par la convoitise des postes politiques, les Mbo s'identifient tellement au RDPC et considèrent les Bamiléké comme l'ethnie de l'opposition, et disqualifiés par conséquent dans le partage des rentes politiques RDPC à Santchou, qu'un changement de majorité à Fondonera et à Fombap devient suspect à leurs yeux et suscite des interrogations, ainsi qu'il ressort de ce rapport du sous-préfet de Santchou sur la présidentielle de 2004 :

Ce dernier résultat confronté à celui du centre urbain a entraîné une polémique locale. Les Mbo et plusieurs observateurs n'ont pas compris comment le centre urbain, où les Fondonera sont en nombre, a pu voter pour le SDF alors que Fondonera village

votait pour le RDPC. L'analyse faite par ces personnes laisse entendre qu'un double mot a été lancé : voter RDPC dans leur groupement pour bien se positionner dans la lutte pour les postes électifs au niveau local, et voter SDF en ville où il serait difficile de déterminer d'où venaient les voix, compte tenu du cosmopolitisme de tout le centre urbain. Par ailleurs, ce vote donnait à Nzemfok Maurice, président local du SDF et originaire de Fondonera, quelque crédibilité apte à le maintenir à ce poste, en lieu et place d'un Mbo. Pour se défendre, les Fondonera estiment que le centre urbain est plein de ressortissants de la province du Nord-Ouest et du département des Bamoutos, ainsi que des professeurs contestataires, dont les voix sont allées principalement au SDF. Sans vouloir donner raison ou tort à quiconque, il y a simplement lieu de souligner que le bureau de vote n° 4 (ancien PTT) dont la liste électorale était à 80 pour cent constituée des Fondonera a voté le SDF à 57,36 pour cent ».¹¹

En compensation de leurs voix qui, à elles seules, suffisent à assurer une victoire au RDPC à Santchou, le parti gouvernemental offre aux Mbo, lors des investitures, une position privilégiée qui leur permette de monopoliser les plus hauts postes politiques locaux (maire, député et président de section RDPC). Dans le camp du SDF à dominante bamiléké, l'on est conscient que l'équation numérique dudit groupe ne saurait conduire à une victoire électorale; aussi y opte-t-on pour une stratégie de séduction de deux communautés par un partage des postes. M. A. Denis, agriculteur et militant mbo du SDF :

Au départ, le SDF était considéré par les Mbo comme un parti des Bamiléké. Mais nous avons résolu ce problème en répartissant les pouvoirs ; ainsi, si à la députation un Bamiléké est candidat, à la mairie, ce sera un Mbo, contrairement au RDPC où les Mbo se sont accaparés de tout.

Nous avons eu un problème Mbo-Bamiléké au sein du SDF monté par les hiérarques du RDPC. Lors des élections, le président actuel avait triomphé ; le vice-président, un Mbo, avait contesté les résultats au motif qu'à chaque fois le renouvellement des organes se fait en faveur des Bamiléké à la présidence ; que cette fois, il occupera ce poste même par la force. Il y eut des échauffourées et l'affaire fut même portée devant la justice ; celle-ci trancha au fond pour bousculade en condamnant le Mbo au paiement d'une amende. Cette affaire concernait deux Mbo : le vice-président et un autre Mbo qui soutenait le président.

Même dans le RDMC, parti créé par Mila Assouté, curieusement, il y a aussi par stratégie électoraliste ce souci de partage de postes politiques, comme le souligne M. Georges Fonkong, président de l'Antenne RDMC de Santchou :

Au départ, la politique se réduisait à Santchou à un duel entre RDPC et SDF ; maintenant il faut compter avec le RDMC qui enregistre aux élections un score plus honorable que le SDF en milieu mbo.

La loi de la minorité veut que ce soit les Mbo qui se partagent les postes de député et de maire à Santchou, dans la mesure où il est impossible qu'un Mbo brigue un poste à Dschang. Dans notre plate-forme cependant, nous avons convenu d'un partage avec, à la mairie, un Mbo et, à la députation, un Bamiléké. Nous n'avons cependant pas eu de possibilités financières pour payer les frais du cautionnement exigés pour investir un député. Si la loi avait ainsi contribué à la marginalisation des Bamiléké de Fombap et de Fondonera, nous ne saurions en porter la responsabilité.

C'est cet esprit de distribution des postes politiques locaux entre communautés ethniques, voire de conciliation, qui accompagne aujourd'hui le jeu électoral de Magba, même si, comme nous allons le voir, dans ce terroir, le multipartisme et la démocratisation ont plutôt concouru à l'affaiblissement politique de la minorité tika.

Notes

1. Le BANEKA comme langue standard MBO, voir Etame Ewane 1987.
2. Les gardes civiques sont les unités de milices bamiléké d'autodéfense recrutées parmi la population locale en 1960 par le gouvernement Ahidjo pour lutter contre les maquisards et assurer certaines tâches de pacification.
3. Source : Procès-verbal du Séminaire de Développement du District des Mbos tenu à Santchou les 22 et 23 décembre 1972 tenant lieu d'Assemblée générale constitutive du Comité de développement du District des Mbos, Archives de la commune de Santchou, p. 10.
4. Source : Procès-verbal du Séminaire de Développement du District des Mbos tenu à Santchou les 22 et 23 décembre 1972 tenant lieu d'Assemblée générale constitutive du Comité de développement du District des Mbos, Archives de la commune de Santchou, pp. 7-10.
5. Source : Procès-verbal du Séminaire de Développement du District des Mbos tenu à Santchou les 22 et 23 décembre 1972 tenant lieu d'Assemblée générale constitutive du Comité de développement du District des Mbos, Archives de la commune de Santchou, p. 10.
6. Procès-verbal du Séminaire de Développement du District des Mbos tenu à Santchou les 22 et 23 décembre 1972 ; *op. cit.* pp. 7-10.
7. C'est en effet le Comité central qui est statutairement chargé de la direction de l'UNC (art. 23 des statuts de l'UNC). Il a notamment pour rôle :
d'assurer l'exécution des décisions du Congrès et du Conseil national de l'UNC ; de créer de nouveaux organes de base du parti selon les besoins ; d'accorder l'investiture du parti aux différentes fonctions politiques de l'Etat ; de suivre l'activité des élus du parti et des militants membres de diverses assemblées politiques ou économiques telles que le Conseil économique et social ; d'organiser les différentes manifestations du parti ; de gérer les biens et les finances de l'UNC et de ses organisations annexes ; de procéder à la mise en place des bureaux directeurs des organes de base du parti ; de

nommer les rédacteurs en chef de la presse du parti ; de déterminer les relations avec les organisations politiques nationales ou étrangères.

L'une des prérogatives les plus importantes du Comité central, parce qu'elle a des incidences immédiates et nationales, est sa compétence exclusive à accorder les investitures du parti à l'occasion des élections à caractère politique. Le Comité central exerce son contrôle sur l'activité des députés élus du parti, notamment par l'intermédiaire du groupe parlementaire de l'UNC à l'Assemblée nationale. On le voit, en tant qu'instance plénière, il est le véritable organe délibérant du parti, qui assure l'essentiel de la direction, de la marche et de la vie du parti. C'est d'ailleurs le Comité central qui est responsable devant les instances hiérarchiques : le Conseil national et le Congrès. Ses membres rendent compte de leurs activités directement au président national.

8. Nteingue est une enclave habitée aussi bien par les Mbo que les Bamiléké. Le centre urbain est plus cosmopolite ; mais dans les deux localités, la balance démographique est en faveur des Bamiléké.
9. Voir également Fred Eboko, « Les élites politiques au Cameroun. Le renouvellement sans renouveau ? », in Jean-Pascal Daloz, *op. cit.*, pp. 99-133.
10. Selon des informations concordantes, c'est après son échec aux législatives de 1997 que Mila Assouté a commencé à prendre ses distances vis-à-vis du RDPC. L'on se souvient que lors de ces élections, Santchou avait voté à 72 pour cent en faveur du RDPC ; malgré ce raz-de-marée constitué à plus de 95 pour cent des suffrages mbo, le chef ne fut pas élu à cause de sa position sur la liste RDPC qui n'avait remporté que deux sièges contre trois pour le SDF. Par dépit, le chef va commencer à critiquer le RDPC. Il a d'abord écrit le « Livre blanc » avec certains cadres du parti, où il faisait des propositions alternatives en vue de la modernisation du RDPC, ce parti étant devenu la chasse gardée de quelques oligarques et hiérarques. Il voulait aussi une Section RDPC à Santchou ; cette sollicitation a été satisfaite malheureusement quand il avait déjà fait défection, avec la Section Menoua Sud. Mila Assouté voulait surtout une circonscription électorale spéciale pour permettre à la minorité mbo de mieux se positionner sur l'échiquier politique local ; un tel découpage aurait d'ailleurs assuré son élection en 1997 comme député ; d'où son fort ressentiment après tant de sacrifices personnels et durs labeurs vains.
11. Source : Rapport n° 46/L/F.34-03/SP du sous-préfet de l'arrondissement de Santchou à Monsieur le préfet du département de la Menoua à Dschang du 22 octobre 2004 sur la présidentielle de 2004. Archives de la sous-préfecture de Santchou.

